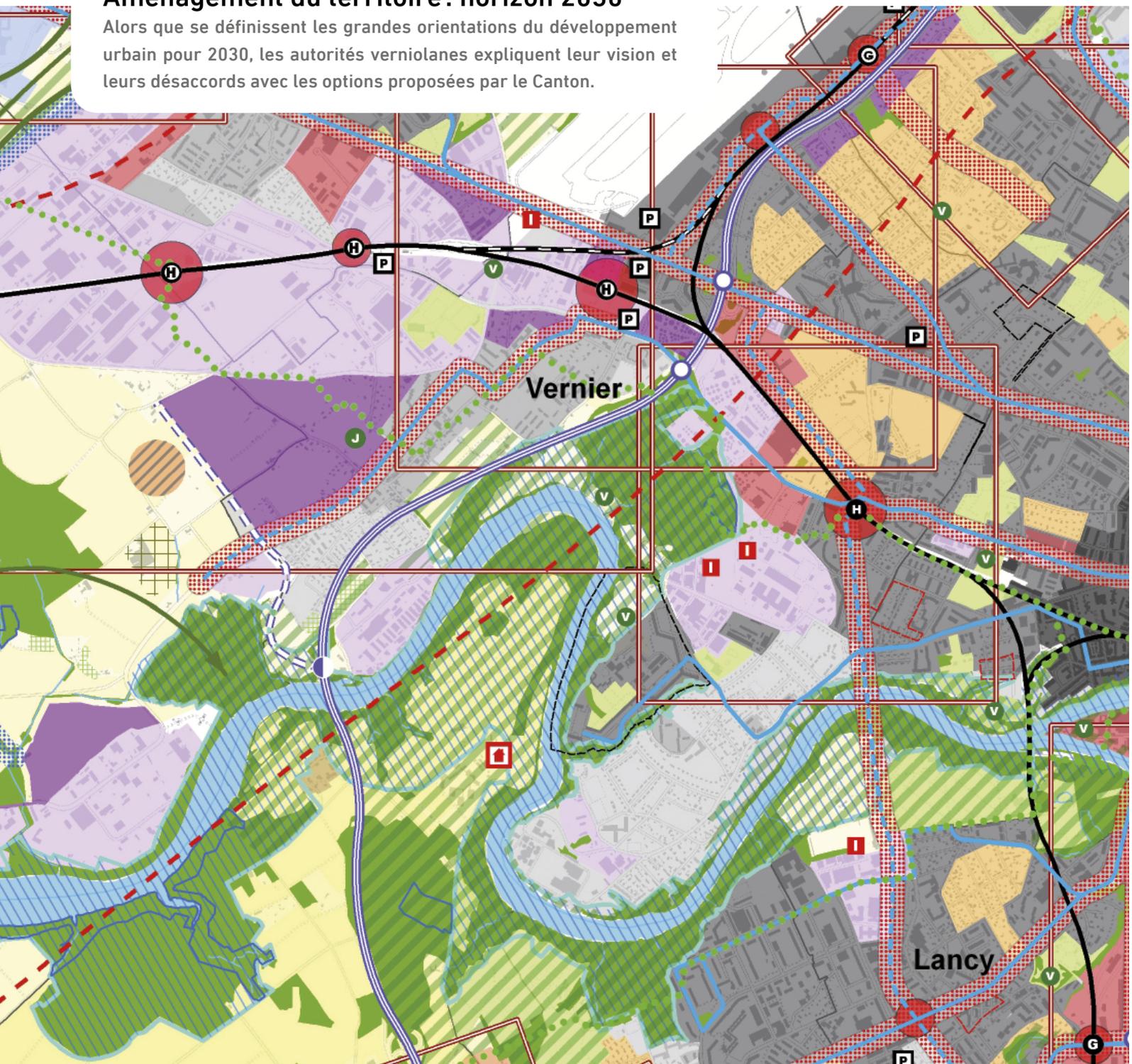


Actu Vernier

Février 2012

Aménagement du territoire : horizon 2030

Alors que se définissent les grandes orientations du développement urbain pour 2030, les autorités vernioloises expliquent leur vision et leurs désaccords avec les options proposées par le Canton.



Des fonds pour la mobilité douce
P. 18-19

Rejoignez la troupe de théâtre
P. 35

Cours de tennis pour jeunes
P. 41

Autorités



Retour sur le dernier Conseil municipal de 2011 et le premier de l'année et message des autorités concernant l'abandon de la centrale chaleur-force.

P. 6-10

Informations officielles



Le début de l'année : vous venez de recevoir le guide de la récupération des déchets 2012 et c'est également le moment de vous procurer la médaille pour chien, un nouvel abonnement de bus avec un soutien de la municipalité ou encore de vous faire épauler pour remplir votre déclaration d'impôts.

P. 16-23

Seniors



2012 a été désignée comme l'année du vieillissement actif par l'Union européenne. Les seniors de Vernier ne manqueront en tout cas pas d'opportunités de s'engager dans de nouvelles activités (lectures intergénérationnelles) ou de participer aux traditionnelles rencontres conviviales (cafés-croissants).

P. 24-27

Jeunesse



Les Maisons de Quartier et Jardins Robinson regorgent d'idées pour des ateliers créatifs et des sorties enthousiasmantes. La Ville de Vernier continue à proposer des prestations en partenariat pour les tout-petits (consultation parents-enfants avec la FSASD) et les plus grands (ateliers emplois avec L'Oréal).

P. 28-32

Événements et loisirs



L'année culturelle débute en force avec un mois de théâtre à Vernier-Village et un opéra avec les enfants du Lignon au centre de Genève. Dans le calendrier chinois, 2012 est l'année du dragon : une occasion d'en apprendre plus sur ces animaux mythiques dans nos bibliothèques. Pour des rencontres hebdomadaires avec d'autres habitants, ne manquez pas chaque mercredi aux Avanchets et au Lignon les repas offerts à petits prix pour toute la population.

P. 33-40

Sports



Des nouveautés sont proposées à Vernier cette année : stages de tennis à prix raisonnables pour les enfants et du ju-jitsu brésilien pour les jeunes au Lignon. Sinon, essayez de découvrir l'athlétisme avec le Club hygiénique de Châtelaine en été comme en hiver.

P. 40-43

Édité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Alessandra Roversi
Valérie Walther-Palli

Contact :
infocom@vernier.ch

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h-12h et 14h-17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
Enfants du Lignon : opéra au BFM
Délai rédactionnel : 24 février 2012
Parution : 21 mars 2012

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'200 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 g.
Maquette : Agence Hémisphère

Le visage de « Vernier 2030 » n'est pas encore dessiné!

Le Plan directeur cantonal « Genève 2030 » n'a convaincu que peu de communes genevoises. Le municipal verniolan a suivi unanimement le préavis négatif du Conseil administratif adressé au canton concernant ce projet global d'aménagement du territoire.



La zone industrielle de Mouille-Galand en arrière-fond.

Depuis plusieurs années, la région lémanique, et plus particulièrement le canton de Genève, connaissent un développement croissant et continu tant au niveau démographique qu'économique. Les structures actuelles – immeubles, routes, transports publics – absorbent avec une difficulté sans cesse grandissante les différents flux. Alors que le plan directeur cantonal (PDCn) « Genève 2015 » prévoyait une urbanisation compacte dans le but de préserver les espaces de nature et les zones agricoles, le PDCn « Genève 2030 » met l'accent sur la densification des territoires suburbains. Selon les objectifs cantonaux, 50'000 nouveaux logements doivent être réalisés dans la Cité de Calvin d'ici 2030. Seulement, si la plupart des municipalités sont conscientes de la nécessité de densifier leur territoire, les moyens pour y parvenir édictés par le PDCn ne convainquent point.

A Vernier, le Conseil administratif, soutenu par le vote unanime du Conseil municipal, s'oppose au projet en l'état sur divers points: identification des besoins, zones industrielles, infrastructures cantonales, aéroport international de Genève, mobilité, politique sociale et environnement.

Quels sont les besoins? Acceptée à l'unanimité par l'hémicycle verniolan le 13 décembre dernier, la résolution « Projet de Plan directeur cantonal Genève 2030 » appose un préavis négatif au plan directeur des autorités cantonales. Pas moins de 19 motifs sont évoqués. L'un d'eux remet en question l'essence même de ce document, qui envisage, d'ici 2030, la construction de 50'000 logements, ce qui correspond à l'arrivée de 100'000 nouveaux habitants. Pour la commune, ce postulat ne serait pas avéré: « Il ne s'agit pas d'un réel objectif, mais d'un potentiel, précise Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire. A l'heure actuelle, il n'existe aucune démonstration pour évaluer les besoins en termes de logements à Genève. » De plus, les chiffres du PDCn, quant à la densité par localisation, ne correspondent pas aux directives émises par le plan directeur communal de 2007 (PDcom).

Quelle place laisser aux zones industrielles? Si Vernier abrite déjà diverses zones industrielles sur ses terres, le PDCn « Genève 2030 » prévoit leur extension, suite à la délocalisation des entreprises du PAV (Praille, Acacias, Vernets).

Un projet contraire à la volonté du Conseil administratif. Les zones industrielles de Montfleury, le Signal et Crotte-au-Loup se situant non loin d'habitations, leur progression nuirait à la qualité de vie des quartiers environnants en empiétant sur la zone villas et le village de Vernier. La résolution «Projet de Plan directeur cantonal Genève 2030» affirme, d'ailleurs, qu'il s'avère compliqué et fastidieux de déclasser ce type de terrains. En outre, la concentration de secteurs industriels à Vernier, et plus généralement sur la rive droite, provoquerait un afflux considérable de pendulaires, et donc un déséquilibre du trafic routier. Les autorités vernioliennes préféreraient donc une densification des zones existantes, plutôt que leur extension.

Qu'en est-il des infrastructures cantonales ? « En plus de nuire à la qualité de vie, nombre de territoires vernioliens ne rapportent aucun denier à la commune et à ses habitants puisque la Confédération et le canton y ont installé des infrastructures qui leur appartiennent », martèle Yvan Rochat. Ces dernières sont effectivement nombreuses, pour ne citer que l'autoroute, les voies de chemin de fer, les citernes de pétrole, la station d'épuration d'Aire et l'approche aéroport-

ZIMEYSA ÉLARGIE
Satigny, Vernier et Meyrin **PSD 08**

ENJEUX

Le périmètre de la ZIMEYSA élargie est un site dédié à la relocalisation d'une partie des activités du PAV. Accessible par le ferroviaire et l'autoroute, il offre l'opportunité de :

- proposer des sites d'accueil d'activités artisanales et de logistique bénéficiant d'un embranchement ferroviaire,
- créer une interface logistique de grande taille considérée comme porte d'entrée logistique de l'agglomération, permettant de consolider, de trier et de stocker les marchandises destinées à l'agglomération,
- construire des logements en continuité du village de Meyrin,
- permettre une mixité des activités dans certains secteurs à identifier.

L'enjeu pour Meyrin et Vernier est aussi d'assurer la transition et/ou couture entre leurs quartiers urbains et les zones industrielles.

Potentiel théorique estimé : 1200 logements – 16000 emplois (dont env. 7000 relocalisation PAV)

PSD
en extension sur la zone agricole et en renouvellement sur les zones existantes

BUT

Densification et extension des zones industrielles de Meyrin, Vernier et Satigny et développement de mixité habitat / emploi en continuité de Meyrin village

DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE

D'une superficie totale d'environ 300 hectares, en grande partie en zone industrielle, le périmètre englobe le village de Meyrin. Il est situé au nord du village de Vernier, dont il est séparé par la route de Peney. Les terrains d'extension de la zone industrielle correspondent à des secteurs en zone villas en cours de déclassement et à des terrains agricoles, correspondant pour l'essentiel à des surfaces d'assèchement, destinées partiellement à l'exploitation de gravrières.



Plan directeur cantonal Genève 2030 | mai 2011 273

Exemple d'une fiche de projet liée au PDCn sur le périmètre de la zone industrielle « Zimeysa élargie » disponible sur le site de l'Etat de Genève.

taire. Déjà morcelée géographiquement, Vernier souffre en sus de l'impact social et environnemental de ces nombreux espaces à vocation industrielle. Alors, la possibilité envisagée par le PDCn « Genève 2030 » d'installer le futur dépôt des TPG sonne comme une provocation aux oreilles des autorités vernioliennes. Ces mesures sont d'ailleurs à nouveau contraires au plan directeur communal.

Quel décollage pour l'aéroport ? Située en bout de piste de l'aéroport international de Genève (AIG), la commune en subit les conséquences. Mais, depuis 2000, les charges sonores se sont amoindries, si l'on en croit les données de 2006 et de 2008 de l'AIG. Chose étrange, le PDCn « Genève 2030 » n'inclut pas ces derniers résultats et propose des modifications de zones en fonction des chiffres de 2000. La résolution verniolane « Projet de Plan directeur cantonal Genève 2030 » demande la suspension de ces changements et le maintien des zones résidentielles désormais moins touchées par le bruit des avions.

Quelle mobilité pour demain ? Qui dit création de logements et d'emplois, dit développement des transports publics. Cependant, pour la Ville de Vernier, le PDCn « Genève 2030 »

Les charges sonores de l'aéroport international de Genève se sont déplacées depuis 2000.



Pour les autorités de Vernier, le PDCn « Genève 2030 » ne prévoit pas un plan d'action en matière de mobilité qui réponde à l'ampleur des mesures prévues.

ne prévoit pas un plan d'action en matière de mobilité à la hauteur des réalisations prévues. « Il postule l'agrandissement des zones industrielles, sans pour autant adapter l'offre en transports publics, alors que ces secteurs se trouvent dans des régions plutôt reculées, donc peu desservies, relève Yvan Rochat. Par ailleurs, dans des quartiers appelés à être densifiés avant 2020 comme Châtelaine-Concorde ou le long de la route de Vernier, la réalisation d'infrastructures de mobilité capables de répondre aux besoins des nouveaux habitants n'est prévue que pour 2025. S'il en est ainsi, il faut s'attendre à l'encombrement de nos routes, à la saturation en pollution de notre environnement et à l'abaissement de la qualité de vie. » Le manque de coordination entre la réalisation de logements et l'adaptation du réseau des TPG forment l'un des principaux griefs émis par les autorités vernioliennes à l'encontre du PDCn.

Quelle politique sociale appliquer ? Au-delà de l'aspect purement urbanistique, la densification de la zone villas soulève une autre problématique, celle de la mixité sociale : « De Vernier - Village à Châtelaine, en passant par le Lignon, les zones villas sont presque totalement vouées à disparaître, rappelle Yvan Rochat. Il est important de soulever que l'urbanisation induit un impact social sur le quartier et ses habitants. Dans des cités fragilisées, il s'avère nécessaire de privilégier un habitat varié. » Au grand dam de la Ville de Vernier, le projet de loi sur

la politique de cohésion sociale en milieu urbain du canton n'a pas été pris en compte dans l'élaboration du PDCn, alors même qu'il a été adopté par le Conseil d'Etat en mai 2011.

Quelles mesures environnementales prendre ? Autre lacune du PDCn « Genève 2030 », les impacts environnementaux. Aucune étude n'est envisagée dans le projet quant à l'extension des zones industrielles et des zones d'habitation, alors que ces constructions auraient des conséquences évidentes sur l'environnement : « Si le PDCn comporte aussi des points intéressants comme le maintien de certains couloirs biologiques, ceux-ci ne sont malheureusement pas préservés dans leur totalité lorsqu'on les confronte aux projets d'urbanisation », explique Yvan Rochat.

Les motifs exprimés par la municipalité pour rejeter le plan directeur cantonal sont donc nombreux. Les autorités souhaitent voir le projet retravaillé pour 2015, année de sa mise en œuvre.

Sofia DROZ/Commu' Comm

Plan directeur communal (2007) : <http://www.vernier.ch/fr/territoire/plandirecteur/>

Projet de Plan directeur cantonal 2030 : <http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/documents-686-4992.html>

Vernier fera son cinéma en 2012

Un cinéma en plein air devrait faire son apparition dans la commune l'an prochain. A une écrasante majorité, les élus ont accepté ce projet qui sera proposé dans différents quartiers.



© CinéTransat 2011

Comme le veut la tradition, la séance du Conseil municipal (CM) la plus proche de l'Escalade laisse toujours une place pour briser la marmite. En ce mardi 13 décembre, Roland Moret, l'écu le plus âgé, et Valdete Sopi, la plus jeune, ont brisé un monstre en chocolat rempli de fruits en pâte d'amande.

Dans la foulée, les conseillers municipaux ont entonné « Cé qu'è lainô », l'hymne officiel du canton. Un plaisir gustatif ne venant jamais seul, la présidente du CM, Monique Mattenberger, annonce à l'assemblée qu'une soupe aux légumes attend tout le monde à la fin de la séance plénière.

Suite à cette mise en bouche, la première citoyenne de la commune annonce la démission du Conseiller municipal Stéphane Valente. Ancien président du CM, l'écu UDC a justifié son départ expliquant que la faiblesse des pouvoirs communaux ne permet pas de faire face aux défis que doit relever Vernier. Et de donner l'exemple des citernes de pétrole que Stéphane Valente souhaite voir disparaître. Ce qui semble délicat, le problème étant plutôt de la responsabilité du canton.

Dossier estival | En ce froid jour de fin d'automne, les Conseillers municipaux ont un ordre du jour relativement mince. Mais cela ne les empêche pas de débattre d'un sujet estival.

En effet, la motion socialiste visant « à mettre sur pied, chaque année et dans chaque quartier, un soir de cinéma en plein air » vient donner un petit coup de chaleur dans l'hémicycle.

Pour le socialiste Delfino Boti Kiese, l'un des motionnaires, ce projet est un « plus pour les familles qui ne peuvent aller en salle ». L'écu précise que l'idée vient de Catherine Armand, l'une des animatrices de CinéTransat. « La commune de Plan-les-Ouates y a adhéré aussi », ajoute l'écu.

Fête multiculturelle | L'idée ne séduit pas totalement le MCG. « A la base nous avons refusé cette motion, explique Thierry Cerutti. Pour nous, ce projet tel qu'il avait été présenté au départ devrait plutôt s'inscrire dans le cadre de la mission des contrats de quartiers. » L'écu ajoute toutefois se réjouir que le travail effectué en commission ait permis de rectifier le tir et de le présenter comme un « CinéTransat ».

La remarque étonne le motionnaire. « En commission de la culture, le MCG avait voté sur le modèle de CinéTransat », rappelle Delfino Boti Kiese. L'UDC Stéphane Valente se demande s'il ne serait pas plus judicieux d'organiser une fête multiculturelle sur douze jours. « Les coûts seraient sans doute moindres », justifie-t-il. Le PLR Gilles-Oliver imagine lui que l'on pourrait changer de thématique chaque année : une fois du cinéma, une fois du théâtre et une fois de la musique. Le socialiste Delfino Boti Kiese n'exclut pas, comme le propose son collègue UDC, de proposer plus tard une action visant à imaginer un raout annuel avec de nombreuses activités culturelles.

In fine, le Conseil municipal accepte ce projet par 24 oui et 5 abstentions (PLR et UDC). A charge maintenant au Conseil administratif de le concrétiser.

Didier Tischler

LES EFFECTIFS POLICIERS DEVRAIENT AUGMENTER

Le Conseil municipal a accepté la motion PLR sobrement baptisée « Police municipale de Vernier ». Elle invite le Conseil administratif à élaborer pour la législature en cours un plan de recrutement d'APM avec comme but stratégique un nombre d'agents adéquat avec les missions de ce corps. Le MCG s'est réjoui de cette idée en ironisant sur une demande qu'il faisait depuis longtemps, ajoutant qu'au moins 21 APM sont nécessaires et seront plus utiles que les correspondants de nuit.

« Surtout que l'on constate une augmentation des incivilités dans notre commune », précise Thierry Cerutti. La verte Esther Schaufelberger n'est pas totalement convaincue par cette motion. L'écologiste estime en effet qu'il convient de mieux définir les tâches de chaque acteur pour « voir ce qui se passe » avant d'aller plus loin. Par la voix de Christina Meissner, l'UDC, en revanche, estime que cette motion répond à tous les besoins dans le domaine de l'insécurité. Le socialiste Denis Chiaradonna trouve également que cette motion va dans le bon sens. Il rappelle aussi que le rapport qui accompagne ce texte prévoit entre 21 et 25 APM au total pour Vernier.

D. T.

MUNICIPAL EN BREF

- Sans surprise, le Conseil municipal a donné un préavis défavorable au Plan directeur cantonal 2030.
- La motion baptisée « Récompensons nos jeunes talents » a été renvoyée en commission de la culture.
- Les salles du Conseil administratifs et du Conseil municipal méritent des rénovations. Les travaux, budgétisés à CHF 110'000.-, seront étudiés en commission des bâtiments.
- Cette même commission devra également étudier divers aménagements prévus pour la Maison des Jeunes « l'Eclipse » aux Avanchets, budgétisés, eux, à CHF 126'000.-.

D. T.

La réfection de la salle du CA et des chaises du CM rejetée

L'exécutif souhaitait rénover la salle du Conseil administratif. Les élus du Conseil municipal ont en décidé autrement. Les travaux n'ont pas été jugés prioritaires.



La salle du Conseil administratif, également utilisée comme salle de réunion avec des prestataires externes.

Pour CHF 110'000.-, le Conseil administratif souhaitait obtenir un crédit permettant de rénover totalement sa salle de réunion. Une somme qui permettait également de remettre à neuf la quarantaine de chaises de la salle du Conseil municipal. Dans son argumentation, l'exécutif expliquait que «le Conseil administratif souhaite moderniser l'agencement de la salle et y inclure les technologies informatiques modernes». Pour lui ces travaux se justifiaient d'autant plus que le mobilier actuel «est inadapté aux exigences et l'usage qui est fait de cette salle». Outre le mobilier en tant que tel, il est prévu d'y installer un beamer et un écran, placé entre les deux fenêtres, afin de pouvoir y projeter des images.

Salle multifonctions | Lors de cette séance, avant que les élus du délibératif ne s'expriment, Yvan Rochat rappelle encore que cette salle est très utilisée et pas uniquement par le Conseil administratif. «Elle sert également aux réunions de travail des services installés à la Mairie pour différentes séances, explique-t-il. Ainsi que pour recevoir certaines personnes.»

Pour Maria Pilar Frieder, élue du MCG et membre de la commission bâtiments qui avait déjà étudié le dossier, c'est trop cher. «Nous avons demandé au Conseil administratif de nous faire plusieurs propositions, avec d'autres offres, dit-elle. Or, il n'y a qu'un seul projet qui nous est soumis, ce qui est anormal.» Le PLR Gilles-Oliver Bron s'interroge également et

se demande s'il ne serait pas possible de faire un effort plus important pour la réfection des chaises du Conseil municipal. Hors micro, un élu socialiste plaisante et demande à ce que les chaises du délibératif soient équipées de roulettes!

«**Mobilier moche**» | «Le mobilier proposé est moche et n'est pas adapté à la salle», estime Sébastien Ruffieux. Le PLR trouve que cela dénaturerait le lieu. Pour le MCG Thierry Cerutti, la gestion des deniers publics est mauvaise. «Ce projet est scandaleux!, tempête-t-il. La salle va très bien telle qu'elle est ainsi et est fonctionnelle». Il rappelle également que, lors du vote du budget, le Conseil municipal avait refusé des aides financières à des sportifs. «Il s'agit d'être cohérent!», s'enflamme-t-il.

Le vote s'annonce serré car compte tenu des élus absents la majorité «rose-verte» est minoritaire en ce frisquet mardi. Il le sera. Le Conseil municipal refuse ainsi ce crédit et donc les travaux de réfection.

Par le détail, ce sont 15 élus qui votent contre ce crédit (MCG, PLR et UDC) et 12 qui l'acceptent (PS et Verts). L'abstention de 4 socialistes et d'un UDC aura fait pencher la balance. Les travaux de rénovation attendront.

Didier Tischler

MUNICIPAL EN BREF

- Pour remplacer le démissionnaire UDC Stéphane Valente, Mikael Meyer a prêté serment. Il était déjà Conseiller municipal lors de la dernière législature.
- Les élus ont envoyé au Conseil administratif deux pétitions visant à faire disparaître les citernes de Blandonnet.
- Le délibératif a également accepté la motion «Récompensons nos jeunes talents!». Celle-ci vise à soutenir les artistes locaux.
- La commune a adhéré à la Communauté d'intérêt Ecologie et Marché suisse (CIEM).
- Les élus ont également accepté un crédit de CHF 126'000.- pour réaliser divers aménagements pour la Maison des Jeunes «l'Eclipse» aux Avanchets.
- Une motion UDC visant à améliorer le tri des déchets a été envoyée en commission du génie civil.
- Une plaque «Maulini» sera installée devant le Pavillon de l'enfance pour remercier cette famille d'avoir offert du terrain permettant la réalisation de l'institution à Vernier-Village.
- Plusieurs motions ont été retirées ou refusées par le CM, dont une motion sur une semaine d'animation pour les aînés, une sur les marchés publics et une concernant la parcelle de la Maison de Quartier de Vernier-Village.

D. T.

L'ILLETTRISME PROVOQUE UN TRÈS LONG DÉBAT

Le Conseil municipal a longuement débattu d'une motion socialiste qui visait à encadrer et mieux soutenir les Verniolans victimes d'illettrisme. Si tous les élus étaient conscients qu'il s'agit là d'un réel problème, ils se sont entre-déchirés sur la manière de tenter de le résoudre. La motion visait notamment à subventionner une formation de base pour les victimes de ce handicap. Pour certains, les outils actuels sont déjà à disposition grâce aux associations existantes, pour d'autres la grande difficulté sera de recenser les illettrés. En gros, PLR, MCG et UDC trouvent que cette motion est mal ficelée et donc inutile. Ils estiment qu'il suffit de contacter les professionnels du domaine pour savoir de quoi il retourne.

Autre point d'achoppement, faut-il traiter cette motion en commission sociale ou l'envoyer directement au Conseil administratif? Après de longs palabres, le sujet sera finalement étudié en commission sociale.

D. T.

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 3 mars 2012
de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 6 mars 2012
à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Communications > séances du 10 au 31 janvier 2012

Autorisations de construire

Autorisations refusées par le canton
DD 103'354: Etat de Genève, Commune de Vernier, domaine public cantonal – Construction d'une paroi antibruit – Rte de Meyrin. Autorisation refusée car le projet nuit à l'image du quartier, car peu esthétique et ne permettant pas la conservation de l'alignement d'arbres. Le Conseil administratif (CA) décide d'interpeller le Département pour savoir comment il compte résoudre le problème de l'assainissement du bruit routier.

Autorisations délivrées par le canton
DD 104'216 / 2: M. Enzo Abbundo – (Construction de trois villa jumelées – couverts – vérandas – garages – panneaux solaires) modifications diverses du projet initial – sondes géothermiques – Ch. du Wellingtonia 15.

DD 104'337: Etat de Genève – Construction d'un dépôt de sel – Ch. de la Ver-seuse 17.

APA 35'196: Commune de Vernier – Rénovation de la Maison de Quartier

d'Aire-Le Lignon – Ch. Nicolas-Bogueret 12bis.

APA 35'547: McDonald's Suisse Development Sàrl – Transformation d'un bâtiment et réfection de façade, aménagements extérieurs – Rte du Bois-des-Frères 40.

APA 33'626: Etat de Zurich – Réaménagement d'un kiosque et rénovation d'une vitrine – Av. du Lignon.

Demandes d'autorisations

DR 18'388: Floresa SA, IVL SA, Schwapper SA, FIM Management SA, M. C. Arazi, Z Gestion SA – Construction d'un immeuble commercial et administratif avec garage souterrain – Route de Peney 18 A – **Préavis défavorable**, car non conforme au plan directeur communal.

M 6'726: FTI – Démolition de bâtiments – Ch. de Delay 19. **Préavis favorable.**

Réseau routier

Annonce de la fermeture prochaine du passage sous-voie sur l'av. Louis-Casai en face du centre commercial de Balexert.

Courrier de Mark Muller, Conseiller d'Etat en charge du Département des constructions et des technologies de l'information, annonçant la délivrance de l'autorisation de construire pour l'aménagement de l'av. du Pailly.

Parcelles

Le CA renonce à exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 4285 sise rte du Bois-des-Frères 2 à 2A.

Le CA a signé les actes relatifs à l'achat des parcelles 1868 et 1867, sises au ch. de Mouille-Galand 21.

Conseil municipal

Annonce du dépôt d'une pétition de 810 signatures contre le plan directeur cantonal. Elle sera transmise au Conseil municipal.

Sécurité – APM

Le CA signe une convention avec la Fondation des Parkings pour la mise à disposition des macarons zone bleue sur le périmètre de Châtelaine (phase 1) et Avanchets (phase 2).

Abandon du projet de Centrale chaleur-force au Lignon

Les autorités verniolanes saluent la décision du Conseil d'Etat genevois de renoncer définitivement au projet de « Centrale chaleur-force » de SIG qui devait voir le jour sur le territoire de la commune de Vernier.

Depuis 2008, tant le Conseil administratif, le Conseil municipal que la population verniolane se sont opposés à l'implantation de cette infrastructure sur le territoire communal.

Les autorités s'opposaient à cette installation car son implantation ne correspondait pas aux intentions du Plan directeur communal. Par ailleurs, il était évident que l'empreinte de la Centrale

chaleur-force sur l'environnement aurait engendré d'importantes nuisances pour le voisinage (10'000 habitants).

Par ailleurs, les autorités verniolanes estimaient que ce projet ne correspondait pas à la politique énergétique de la Ville de Vernier, du canton et de la Confédération, d'autres alternatives devant être envisagées en matière d'économies d'énergie d'une part et de production renouvelable de chaleur et d'électricité d'autre part.

Cette décision du Conseil d'Etat est un succès à l'actif des autorités verniolanes qui ont pu faire entendre leur position face à un projet d'aménagement

d'importance cantonale. Trop souvent auparavant l'avis de la commune n'était pas pris en compte et le canton faisait passer en force des projets d'infrastructures cantonales générant d'importantes nuisances environnementales subies par les habitants.

L'opposition forte et unie des élus verniolans et les positions claires exposées ont contribué à mettre un terme à ce projet d'implantation. Les autorités de la Ville de Vernier se réjouissent de collaborer avec les autorités cantonales à d'autres projets d'aménagement du territoire dans le respect du Plan directeur communal et des objectifs environnementaux communs.



L'arrogance de l'Aéroport de Genève doit cesser!

Record battu en 2011, 13 millions de passagers et des perspectives de progression jusqu'à 20 millions pour ces vingt prochaines années! Avec plus de la moitié des vols passant au-dessus de leur tête les habitants des chemins Champs-Prévost, Coquelicots, Croisette, route de Vernier, route du Nant-d'Avril, Bel-Ebat, du Champ-Claude, Louis-Pictet, Mouille-Galand, Montfleury, Delay, Sorbier, Crotte-au-Loup et Bouleaux n'ont pas fini d'être parmi les Genevois les plus soumis aux nuisances du trafic aérien.

Bon nombre d'entre eux sont par ailleurs menacés par la dépréciation de leur bien immobilier et foncier à cause des déclassements, demandés par l'aéroport et acceptés par le canton, de leurs habitations en zone industrielle.

Cerise sur la gâteau, l'aéroport planifie son développement territorial futur tout seul, dans son coin, sans contrôle démocratique et sans daigner la moindre coordination avec les communes avoisinantes et même en l'imposant à son autorité de tutelle, le Canton. Trois faits illustrent ce déni de droit:

- Le Canton a lancé des déclassements dans les zones d'habitation de Crotte-au-Loup, Montfleury et Signal afin de répondre à la demande de l'aéroport, ce dernier craignant de devoir indemniser les propriétaires des zones soumises au bruit qu'il génère.
- Le Conseil d'administration de l'aéroport refuse de communiquer son propre plan directeur aux autorités cantonales en charge de l'aménagement du territoire alors que celles-ci en ont un urgent besoin pour évaluer les futurs développements des quartiers voisins.
- Mercredi 25 janvier, à l'école de Cointrin, est organisée une présentation publique pour le lancement du Plan Stratégique de Développement (PSD), Tête GVA. On y parle aménagement du territoire. La population concernée des quartiers de Cointrin, des Avanchets et de l'Etang est présente ainsi que l'autorité cantonale, Mark Muller, et les autorités communales des villes de Meyrin, Pierre-Alain Tschudi, et de Vernier, Yvan Rochat. Alors que chacun se prête au jeu du dialogue avec la population, l'aéroport de Genève partie prenante du PSD est absent de la réunion, refusant ainsi le dialogue avec la population.

Entendons-nous bien, pour les Verts de Vernier il ne s'agit nullement de demander la fermeture de l'aéroport. Cette infrastructure de transport a largement fait la preuve de sa nécessité pour Genève et sa région. Il est par contre inadmissible et tout simplement antidémocratique que cette institution refuse de coopérer avec les collectivités publiques et leur représentants élus démocratiquement. Les Verts de Vernier interviendront tant au niveau communal qu'au niveau cantonal et même directement au sein du conseil d'administration de l'aéroport pour que cesse cette insupportable loi du silence de ses dirigeants.

Les Verts de Vernier vous invitent à leurs débats citoyens : Mercredi matin à l'école, quels enjeux ? Mardi 28 février, 20 heures à la buvette de l'école Vernier-Place et **Mercredi 29 février, 20 heures** au Centre de Quartier du Lignon
Intervenants : Lucia Dahlab, enseignante, et Laurent Vité, SPG. **Modération :** Miguel Limpo, président des Verts de Vernier

Les Verts de Vernier
www.vernier.verts.org



Vos élus UDC, actifs, réactifs et... positifs !

Notre section

Le groupe UDC est composé de Christina Meissner, députée et présidente de la section verniolane, ainsi que de Ruth Kaelin et Mikael Meyer, déjà Conseillers municipaux lors de la précédente législature. Ils ont remplacé Antoine Bertschy et Stéphane Valente. L'UDC continuera à être à l'écoute des habitants et à aiguillonner le Conseil administratif afin qu'il réponde aux besoins des Verniolans. Les discussions sur les prises de position et actions à entreprendre se prennent de manière consensuelle au niveau de la section et les nouveaux membres sont les bienvenus.

Nos actions

De nombreux textes ont été déposés traitant des sujets les plus variés en fonction de l'actualité communale. Au fil des mois, nous vous ferons part des sujets qui nous occupent ou nous préoccupent et sur lesquels nous agissons, tels que : la sécurité, le logement, l'emploi et de manière plus générale, l'aménagement du territoire et la qualité de vie au quotidien.

Aménagement et

... Sécurité

Les citernes de Vernier sont un véritable serpent de mer ! Nous revenons régulièrement sur le sujet tant au niveau communal que cantonal. Notre initiative devenue pétition communale (PE608) « Moins de citernes, plus de sécurité »



déposée en avril, de même que notre résolution 543, ont été acceptées à l'unanimité du Conseil municipal. Ces textes interpellent le Conseil d'Etat afin qu'il s'engage résolument à déplacer les citernes de Blandonnet et à informer la population de manière transparente.

... Logements

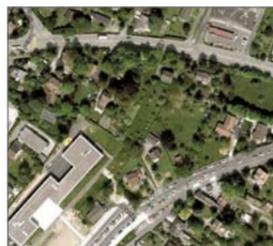
L'UDC a été le premier parti à soutenir la construction de plus de 1'000 logements sur le site de l'Etang tant au niveau communal que cantonal (R647). Face à l'iner-

tie de l'Etat, une deuxième résolution a été déposée au Grand Conseil en été 2011 (R670) qui l'a immédiatement soutenue. Ce texte invite le Conseil d'Etat à signer la convention tripartite permettant d'avancer sur le projet. A ce jour, rien n'a bougé, à croire que l'Etat se fiche non seulement des élus mais également des habitants qui attendent toujours du concret en matière de logement.



... Villas

Le respect des habitants nous tient à cœur, aussi nous avons interpellé le Conseil administratif sur son action. Plus localement, en réaction à une motion socialiste (M061) qui demandait le déclassement d'une zone villas – pour qu'un centre de loisirs puisse exercer ses activités en dehors des heures –, l'UDC a déposé une motion (M101) proposant de déplacer le centre sur un site propice récemment acquis par la commune. Répondant aux besoins des uns comme des autres, notre motion a fait l'unanimité en décembre 2011.



... Plan directeur cantonal

Nous l'écrivions dans le journal de décembre 2011, le plan directeur cantonal 2030 est excessif, nous ne pouvons l'accepter en l'état. Cette position, partagée par l'ensemble du Conseil municipal et par une majorité de communes, doit inciter l'Etat à revoir sa copie !



La suite au prochain numéro...

PLR

Les Libéraux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Le « PLR les libéraux de Vernier » défend vos intérêts

Depuis plusieurs législatures, le « PLR les Libéraux de Vernier » défend les intérêts des habitantes et des habitants de la commune. Il a obtenu des mesures de protection contre le bruit engendré par l'aéroport, il s'est opposé au déclassement de la zone dite des Communs, de celle de Champ-Prévost et, plus récemment, de celles de Crotte-au-Loup, du Signal et de Montfleury. Il a initié une pétition contre la fermeture de la route de Vernier. Il a également combattu l'implantation de la centrale à gaz au Lignon ou à Aire.

Avant que le Grand Conseil ne se prononce sur le plan directeur cantonal, le PLR a élaboré et fait signer une pétition pour défendre la qualité de la vie à Vernier.

Il ne s'agit pas de s'opposer à un développement inéluctable du canton, mais de refuser une croissance quantitative au mépris d'un développement qualitatif. De plus, il est essentiel que ce plan tienne compte de la situation et de la configuration particulière de la commune de Vernier.

Le développement proposé par le canton !

A Plan-les-Ouates



A Vernier



Merci aux 810 signataires de la pétition

Le « PLR les Libéraux de Vernier » a récolté plus de 800 signatures. Les signataires demandent au Grand Conseil de prendre en compte les conclusions du plan directeur communal de 2007 et de renoncer à transformer la Commune de Vernier en une vaste zone industrielle et artisanale.

Le « PLR Les Libéraux de Vernier » remercie toutes les personnes qui ont signé sa pétition. Grâce à la mobilisation des habitantes et des habitants, le PLR va pouvoir, par une attitude critique, responsable et solidaire, agir sur plusieurs plans et demander aux autorités cantonales une reconnaissance des réalités vécues par les Verniolanes et les Verniolans.

Au Conseil municipal, le PLR, avec les autres partis, a préavisé négativement le Plan directeur cantonal. Au Grand Conseil Pierre Ronget, député et conseiller administratif, défendra les intérêts de la Commune pour qu'il fasse bon vivre à Vernier.

Laurent Tschopp
Président du PLR-Vernier

PLR Les Libéraux de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

Le MCG a demandé de rétablir la ligne No 7

Fin octobre 2011 déjà, les conseillers municipaux MCG de Vernier André Sotomayor et Olivier Brouty s'inquiétaient. Ils avaient appris lors d'une réunion publique de la voix d'un responsable des TPG que la ligne 7 qui part du Lignon ne passerait plus par les Rues-Basses.

Ces Conseillers municipaux MCG ont posé la question au Conseil administratif de Vernier: « Mais où est passé le 7 dans les RuesVBasses? » **Pour nos aînés et les mamans, le secteur de la place Bel-Air n'est pas confortable et même dangereux. Pour les 8'000 à 9'000 habitants du Lignon, des Libellules et d'Aire, c'est une solution peu pratique.**

Le MCG-Vernier a été très déçu de la réponse du Conseil administratif, qui n'a pas voulu examiner l'affaire et défendre les intérêts des habitants de la commune. Il nous a été répondu que cela ne nous concernait pas... Curieuse vision de la démocratie!

Suite au désastre du nouveau réseau TPG et au ras-le-bol général, c'est le gouvernement cantonal qui a dû faire machine arrière pour les lignes 7 et 3, qui sont rétablies dans leurs anciens tracés en 2012.

Les Conseillers municipaux s'en félicitent et continueront à défendre les habitants de notre commune.

Au niveau cantonal, les députés MCG ont déposé une motion demandant de faire « machine arrière » avec ce catastrophique nouveau réseau des TPG, de demander des excuses aux habitants du canton tout en leur accordant un mois gratuit, et de ne pas oublier les chauffeurs, eux aussi victimes de décisions incompréhensibles prises d'en haut.

Les habitants du Lignon ont le droit de se rendre directement au centre-ville !



2012 : année de tous les défis

En 2012, le MCG sera encore plus présent pour relever de nouveaux défis. Nous allons défendre encore davantage les habitants de notre commune et nous resterons toujours à votre écoute pour agir au mieux de vos préoccupations.

Nous en avons assez des routes bloquées, des lignes TPG mal conçues, des politiques irresponsables menées par le PS, les Verts et le PLR contre les intérêts des Citoyennes et des Citoyens.

Nous devons faire entendre encore plus VOTRE voix par notre présence au Conseil municipal.

Nous avons besoin de vous pour mener cette politique, pragmatique, dynamique et proche de VOUS.

Ensemble, avec votre soutien et votre appui, nous pourrions obtenir un vrai changement.

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue, Respect, Solidarité et Action!

Le groupe MCG continuera à se battre pour vous défendre. Vous pouvez compter sur nous !

Le MCG est à votre écoute au 079 941 48 02 et par email mcg-vernier@bluewin.ch



Nouvel horaire scolaire:

Un OUI pour le bien de nos enfants!

C'est une question de bon sens, nous sommes tous d'accord qu'il faut **améliorer la formation scolaire** de nos jeunes.

L'avenir qui sera le leur semble voué à la compétition dans tous les domaines, et il devient primordial de leur mettre en main le maximum d'atouts pour y répondre.

En effet, le bon sens nous dit que pour atteindre ce but, il faut, d'une part, continuer de rechercher à **améliorer nos méthodes d'enseignement**, et aussi, d'autre part, **augmenter le temps d'apprentissage** de nos enfants.

Nous ne pouvons pas continuellement nous plaindre de l'insuffisance des connaissances de nos enfants en français, en langues vivantes, en mathématiques et autres sciences, etc., sans donner l'indispensable pour remédier à ces déficiences: « **du temps pour l'enseignement** ». Du temps pour approfondir les acquis essentiels et introduire les indispensables nouveautés.

Sans vouloir surcharger nos enfants, il est évident que plus tôt nous les éveillons à ces matières, et plus tôt nous les sensibilisons à leurs valeurs, plus ils auront de choix pour leurs formations professionnelles futures.

Oui, le simple bon sens nous le dit, **la réintroduction du mercredi matin, est « tout bénéfique » pour nos enfants.**

N'oubliez pas, votez!

Démocratie en danger! Nouvelle loi sur les manifestations: NON

La loi actuelle sur les manifestations est déjà suffisamment restrictive. Tous ceux qui ont fait l'exercice de préparer un rassemblement ou un cortège le savent. Alors pourquoi durcir encore?

Pour avoir une idée de ce qui se cache derrière cette loi, il suffit de vérifier qui utilise le droit de manifester: syndicats, associations citoyennes diverses (locataires, retraités), défenseurs des droits humains, écologistes, mouvements de protestation contre la mondialisation aveugle ou le pouvoir omniprésent du monde de la finance, etc.

Oui, c'est bien la droite dure, celle qui ne jure que par le pouvoir de l'argent, qui veut museler toute velléité populaire de protestation et de contestation. **C'est cette droite qui profite avec arrogance de sa majorité** dans les instances politiques cantonales en jetant aux orties l'actuelle loi sur les manifestations qui ne date que de 2008.

Non, **les organisateurs d'une manifestation, ne sont pas responsables des dégâts causés par n'importe quel groupuscule de casseurs**, militants extrémistes ou autres semeurs de zizanie. En les traitant comme des criminels, la majorité de droite ne vise qu'à dissuader de contester l'ordre établi par les milieux qu'elle défend bec et ongles, ceux de l'immobilisme et du pouvoir de l'argent.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur:

www.ps-vernier.ch et FACEBOOK

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

Médaille 2012 pour les chiens

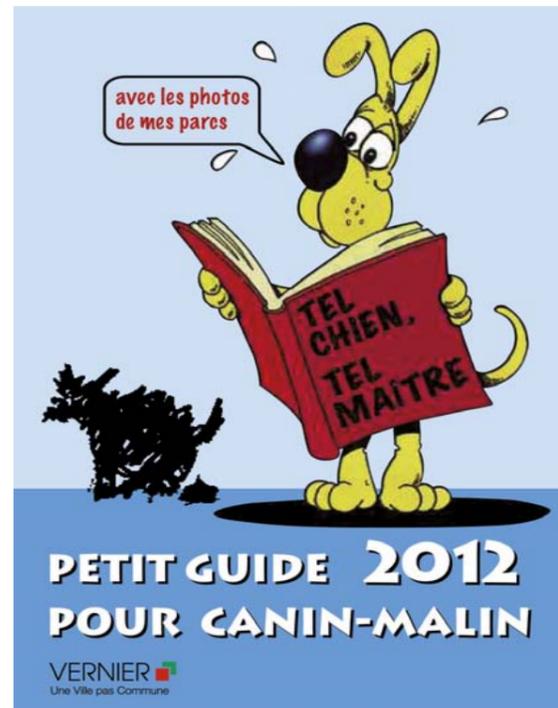
L'Etat de Genève informe les propriétaires de chien que la marque de contrôle doit être acquise auprès de la commune de domicile avant le 1^{er} avril 2012.

Les marques de contrôle (médailles) sont disponibles au guichet de la **police municipale, avenue Henri-Golay 26-26bis**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (uniquement pour les résidents de la Ville de Vernier).

Veuillez prendre note que l'impôt ne sera plus lié à la remise de la marque de contrôle officielle. En effet, le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmettra les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établira alors les bordereaux d'impôt et les notifiera directement par poste aux détenteurs de chien au mois de juin 2012.

Les détenteurs de chien qui ne se seront pas acquittés de l'impôt seront passibles d'amende.

Le guide « Canin Malin 2012 » avec notamment des plans des emplacements des parcs à chien de l'ensemble de la municipalité se trouve sur internet : www.vernier.ch/guide-caninmalin



Information aux clients SIG



Prochainement chez vous : **relevé annuel de vos compteurs eau, gaz et électricité**

Dans le courant du mois prochain, vous recevrez la visite d'un-e agent-e technique SIG chargé-e de relever vos compteurs. Cette intervention une fois par an permet de faire l'état de votre consommation réelle d'eau et d'énergies, et d'ajuster en conséquence votre facture finale.



La date précise du passage de cet-e agent-e technique est mentionnée sur votre **facture intermédiaire précédant l'opération**, sous mention : «**Date de votre prochain relevé** : » Au cas où vous seriez absent ce jour-là, vous pouvez communiquer directement vos relevés à SIG, par :

- Téléphone : 022 420 90 76
- Fax : 022 420 99 82
- Courriel : index@sig-ge.ch

Les agent-e-s techniques SIG sont identifié-e-s par un logo brodé sur leur vêtement et par leur badge. Merci de leur réserver bon accueil.

« Proprement Vernier » : treize déchetteries pour un meilleur tri

« Une gestion saine et intelligente des déchets est l'une des priorités de la Ville de Vernier », explique Thierry Apothéloz, Maire et responsable notamment du service de la récupération. « Dans un ensemble urbain comme le nôtre, assurer une propreté optimale et permettre un ramassage efficace est un défi que nos équipes relèvent avec succès, malgré le non-respect de certains habitants. »

Ces deux dernières années, dix déchetteries ont été rénovées. Plus esthétiques, plus hygiéniques aussi, ces nouvelles structures permettent à chacune et à chacun de trier convenablement la majorité des déchets recyclables. La municipalité espère que ces nouveaux sites vont inciter à une meilleure valorisation des déchets et qu'ils seront mieux respectés. A ces dix déchetteries enterrées s'ajoutent une déchetterie semi-enterrée aux Avanchets et deux déchetteries non enterrées vers les centres commerciaux de Blandonnet et de Balexert.

A Vernier, seulement 38% des déchets sont recyclés alors que la moyenne cantonale est de 40,7%. Ce pourcentage augmente régulièrement d'environ 1% par an, mais Vernier est encore loin derrière d'autres collectivités publiques du canton. « Les efforts de toutes et tous sont donc plus que jamais nécessaires pour parvenir à un traitement efficace du tri sélectif », insiste Thierry Apothéloz.

La question des encombrants est également préoccupante, puisque leur quantité a passablement augmenté ces der-

niers mois. Il est impératif que tout le monde s'en tienne au règlement relatif à la gestion des déchets, il n'est en effet pas agréable de voir, au pied de son immeuble ou de sa maison, des débris sauvages. Cela est mauvais pour l'image du quartier, mais aussi pour l'image de soi.

Thierry Apothéloz insiste : « J'en appelle donc à la responsabilité collective de toutes les habitantes et tous les habitants, pour que « Proprement Vernier » ne demeure pas qu'un vain mot, mais devienne un état d'esprit. Un état d'esprit citoyen ! »



Le calendrier 2012 du ramassage des déchets peut être consulté sur : <http://www.vernier.ch/fr/prestations/dechets/calendrier/>

Un fonds pour promouvoir le transfert modal

La Ville de Vernier a créé en 2011 un fonds communal pour la mobilité. Plusieurs actions ont été menées afin d'encourager les habitant-e-s à opter pour un mode de transport plus compatible avec les principes du développement durable. Au vu du succès de ces mesures, la municipalité a décidé de réitérer ces actions pour l'année 2012, voici le détail des conditions pour bénéficier de ces actions.

I. Rabais à l'achat d'un abonnement unireso junior «Tout Genève»

- 1 Etre domicilié à Vernier et âgé de 6 à 24 ans.
- 2 Remettre le bon cadeau reçu par la Ville de Vernier à une agence tpg dans la période indiquée sur le bon.
- 3 Le bon n'est pas cumulable et l'abonnement n'est pas remboursable.
- 4 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de :
 - CHF 100.-
 - CHF 150.- pour tout abonnement junior d'un même ménage qui comprend déjà un abonnement adulte ou junior (rabais famille).
- 5 En 2012, un seuil de 1'000 abonnements unireso Tout Genève junior est fixé.

II. Rabais à l'achat d'un abonnement unireso senior «Tout Genève»

- 1 Etre domicilié à Vernier et en âge de retraite (dès 64 ans pour les femmes et dès 65 pour les hommes).
- 2 Remettre le bon cadeau reçu par la Ville de Vernier à une agence tpg ou CFF dans la période indiquée sur le bon.

3 Le bon n'est pas cumulable et l'abonnement n'est pas remboursable.

4 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de CHF 100.-.

5 En 2012, un seuil de 750 abonnements unireso Tout Genève senior est fixé.

III. Rabais à l'achat d'un nouvel abonnement annuel unireso adulte «Tout Genève», valable à partir du 17 septembre 2012

1 Etre domicilié à Vernier et âgé de plus de 24 ans et de moins de 64 ans pour les femmes et de moins de 65 pour les hommes.

2 Ne pas posséder un abonnement annuel en cours de validité le 17 avril 2012, c'est-à-dire cinq mois précédant le début de la validité de

l'abonnement proposé par l'action promotionnelle (condition définie par unireso).

3 Du 17 septembre au 5 octobre, se rendre aux guichets du **service Ecoles et locations au 38 rue du Village muni d'une pièce d'identité, téléphoner au 022 306 07 60 ou envoyer un mail à mobilite@vernier.ch** en indiquant votre nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone.

4 Un bon cadeau sera ensuite envoyé par unireso aux personnes qui se seront inscrites afin qu'elles puissent le remettre à une agence tpg et bénéficier ainsi du rabais.

5 Le montant du rabais à l'achat d'un abonnement est de CHF 100.-.

6 L'offre est limitée aux 200 premières personnes qui en font la demande.



IV. Subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

- 1 Etre domicilié à Vernier.
- 2 Acheter son vélo à assistance électrique ou son kit permettant la transformation d'un vélo traditionnel en VAE dans un magasin qui se trouve sur le territoire de la Ville de Vernier, notamment (état fin janvier 2012):
 - Auto Energies (Village)
 - Vélos Demierre (Village)
 - Cycles Aventures (Aire)
 - SportXX (Balaxert)
 - Wintek Group Sàrl (ZIMOGA)
- 3 La subvention peut être allouée une seule fois par an par foyer.
- 4 Le montant de la subvention correspond à 15% de l'investissement et ne peut pas être supérieur à CHF 400.-.
- 5 La subvention peut être retirée **aux guichets du service Ecoles et locations au 38 rue du Village** sur présentation de la facture et d'une carte d'identité.

6 En 2012, le nombre de subventions octroyées est limité à 80.

V. Subvention à l'achat d'un abonnement annuel Mobility ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative

mobility
car sharing

- 1 Etre domicilié à Vernier.
- 2 Avoir acheté un abonnement annuel Mobility ou être devenu sociétaire Mobility dans l'année de demande de la subvention.
- 3 La subvention est de CHF 75.-.
- 4 Un seul abonnement ou adhésion à la coopérative Mobility par an par foyer est subventionné.
- 5 Se rendre aux guichets du **service Ecoles et locations au 38 rue du Village** muni d'une carte d'identité et d'une pièce justificative démontrant que le versement à la

coopérative Mobility a été effectué dans l'année de la demande de subvention.

6 En 2012, le nombre de subventions octroyées est limité à 50 (abonnements annuels et nouveaux sociétaires confondus).

VI. Aide financière aux employeurs pour le démarrage d'une politique de mobilité durable

Toujours en 2012, les employeurs vernio-lans qui décideront de mettre en place des mesures de mobilité durable ou un plan de mobilité d'entreprise pourront bénéficier d'un soutien financier de la Ville de Vernier pour le démarrage de leur projet.

Les entreprises qui souhaitent connaître les conditions d'obtention d'une aide financière pour le démarrage d'une politique de mobilité durable sont priées de contacter le service de la mobilité de Vernier, tél. 022 306 07 50.

LES CINQ ACTIONS EN RÉSUMÉ



1. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **junior** (nouveaux et renouvellements)
2. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **senior** (nouveaux et renouvellements)
3. Rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso **adulte** (nouveaux abonnés exclusivement)
4. Subvention à l'achat d'un **vélo à assistance électrique (VAE)**
5. Subvention à l'achat d'un abonnement annuel **Mobility** ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative

Renseignements: mobilité et développement durable, tél. 022 306 07 50

Comment organiser une récolte de signatures ?

Dans le cadre d'une réflexion de la commission des règlements du Conseil municipal, cette dernière a souhaité diffuser les informations ci-dessous.

La récolte de signatures, geste très symbolique de la démocratie directe suisse, permet de lancer une initiative populaire ou un référendum, au niveau fédéral, cantonal ou communal. Par ailleurs, il n'est pas rare que des associations ou des ONG lancent des collectes de signatures pour des pétitions sur différents sujets de société (peine de mort, protection des animaux, etc.).

Ces récoltes de signatures sont cadrées par des règlements qu'il convient de connaître et respecter.

Sur le domaine public | Si la récolte de signatures a lieu sur le domaine public (routes, trottoirs) et qu'elle se fait sans stand (c'est-à-dire une installation fixe avec un groupe de cinq à sept personnes), elle ne nécessite pas d'autorisations particulières.

Par contre, si vous souhaitez utiliser un stand (installation fixe), il faut impérativement envoyer une demande d'autorisation au Département de la sécurité, de la police et de l'environnement de l'Etat de Genève par courrier ou par fax, en précisant : l'objectif de la récolte de signature ; le lieu, la date, les heures et la durée ; le nombre approximatif de personnes qui seront présentes pour la récolte de signatures ; et les coordonnées complètes d'une personne de référence (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone). Cette demande doit être présentée au moins 30 jours à l'avance. Il est judicieux de téléphoner pour vous assurer que la demande a été bien reçue et est en cours de traitement.

Une copie de cette demande doit être transmise également par courrier ou fax à la police municipale de la commune sur laquelle la récolte va être organisée.

Cette démarche peut être effectuée en ligne sur www.vernier.ch/prestations > Demandes d'autorisation pour récolte de signatures avec stand. En remplissant le formulaire en ligne, la demande est envoyée tant au canton qu'à la commune.

Sur le domaine privé | Si vous envisagez une récolte de signatures dans le domaine privé (centre commercial, parc, préaux d'école, etc.), avec ou sans stands, vous devez obtenir une autorisation de la part des propriétaires de ces lieux (entreprises, privés ou administration communale).

Cas de figure particuliers | Dans le cas particulier d'une récolte de signatures à proximité des bureaux de vote (à moins de 20 mètres de l'entrée des locaux) et même s'il ne s'agit que d'une ou quelques personnes isolées sans infrastructure fixe, il faut faire une demande écrite au Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, selon les recommandations ci-dessus. Si le bureau de vote est dans le domaine privé, il faut également demander l'autorisation au propriétaire (par exemple la Ville de Vernier en ce qui concerne les préaux d'école).

Par ailleurs, si la récolte de signatures s'accompagne d'autres activités telles que distribution ou vente de nourriture, musique ou autres animations, il faut également remplir une

demande de manifestation ponctuelle et limitée dans le temps auprès du service du commerce sur le « guichet unique des manifestations de Genève ». La demande peut être remplie en ligne ou les formulaires peuvent être téléchargés et complétés manuellement (<http://www.ge.ch/manifestations>).

La demande doit être impérativement envoyée 30 jours avant la date de la manifestation et mentionner l'utilisation exacte du domaine public, les animations prévues, les heures de présence sur le stand, la nature exacte des installations provisoires, l'utilisation éventuelle de véhicule, les procédés de réclame envisagés, l'effectif présent sur place et le public attendu sur le lieu de l'activité.

ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE)

Secrétariat d'autorisation de la voie publique
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
CP 3962
1211 Genève 3
Tél. 022 327 92 10 Fax 022 327 92 15

Police municipale de Vernier

Rue Henri Golay 26-26bis
1219 Châtelaine
Tél. 022 306 06 50 Fax 022 306 06 51

Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES)

Service du commerce
Rue de Bandol 1
1213 Onex
Renseignements sur le guichet universel manifestations : accueil téléphonique disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Tél. 022 546 15 59 Fax 022 388 39 40

Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS). Cette permanence s'adresse aux personnes :

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

Cette permanence a lieu au :

CAS de Vernier (Hospice général)
Avenue de Châtelaine 81B
1219 Châtelaine
Tél. 022 420 47 00

Une participation financière de CHF 20.- est demandée.

Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2011 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera**

le 20 février 2012.

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excède pas :

- CHF 50'000.- personne seule
- CHF 60'000.- couple et famille monoparentale avec un seul enfant
- + CHF 7'000.- par enfant à charge

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

- CHF 20'000.- personne seule
- CHF 35'000.- couple/famille

Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous la copie de la dernière déclaration remplie (2010).

À TITRE INDICATIF, NOUS VOUS COMMUNIQUONS CI-DESSOUS LA LISTE DES DOCUMENTS À AMENER SELON VOTRE SITUATION PERSONNELLE :

1. AVS - AI - SPC

- attestation rente AVS-AI de l'année 2011
- attestation SPC : prestations versées en 2011
- attestation retraite éventuelle du 2^e pilier 2011 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2011
- assurance-vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2011)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2011
- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2011)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux

- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2011
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2011

2. SALARIÉS

- attestation salaire 2011
- attestation chômage, indemnités PCM (2011)
- attestation indemnités pertes de gain (2011)
- attestation allocation logement (2011), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2011)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2011
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2011)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2011

- frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2011); certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance-vie (contrat)
- si emprunt bancaire : décompte des intérêts versés en 2011
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2011
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.-)

N. B. Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

La Ville de Vernier engage des apprenti-e-s

Les places d'apprentissage suivantes sont proposées pour une entrée en fonction en août 2012 :

- agent-e d'exploitation (CFC)
- assistant-e en maintenance automobiles (AFP)
- aide-menuisier-ère (AFP)
- assistant-e socio-éducatif-tive – variante généraliste (CFC) – âge minimum requis pour cet apprentissage 18 ans

Durant votre formation, vous serez encadré-e par des professionnels de la branche qui, grâce à leur savoir-faire, vous permettront d'acquérir des compétences professionnelles et sociales.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec les ressources humaines au 022 306 06 40.

Si vous êtes intéressé-e par un de ces métiers et que vous souhaitez entrer en apprentissage, envoyez votre dossier de candidature d'ici

au 2 mars prochain

à l'adresse suivante :
Ville de Vernier
Ressources humaines
Case postale 520
1214 Vernier

Votre dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- la copie d'une pièce d'identité ou du permis d'établissement
- les copies des bulletins scolaires du cycle d'orientation et, le cas échéant, de l'année en cours.

Les Samaritains de Vernier sur Facebook

Les Samaritains de Vernier viennent d'ouvrir une page Facebook pour communiquer les dates de leurs activités et favoriser le recrutement.



www.facebook.com/samaritainsdevernier

www.samaritains-vernier.ch

Une Maison de Quartier pour Châtelaine-Balexert?

La Ville de Vernier invite tou-t-e-s les habitant-e-s du quartier de Châtelaine-Balexert à venir discuter en avant-première de la mise sur pied d'une Maison de Quartier.

Lundi 19 mars à 19h30
Aula de l'École primaire de Balexert
Av. du Pailly 15, 1219 Châtelaine

Soirée-rencontre et échanges sur la nécessité d'un tel lieu, sur les caractéristiques souhaitées, sur les ressources mises à disposition et sur l'engagement des habitant-e-s en vue de sa mise sur pied.

Info : service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 6 mars

Métalliques: jeudi 8 mars

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00

Bus ligne 7 : retour à l'ancien parcours par Rive

Dans l'édition de décembre 2011, *ActuVernier* présentait le nouveau parcours de la ligne 7 du bus. Le nouveau tracé de la ligne 7 devait relier Le Lignon et l'Hôpital via Bel-Air et non plus via Rive.

La cellule d'accompagnement du nouveau réseau a pris la décision de retourner au tracé historique dès le

20 février (après les vacances scolaires) afin de répondre à certaines demandes de la clientèle, la perte d'une ligne directe entre Rive et l'Hôpital ayant été critiquée. Seul le bus 1 reliait encore ces deux secteurs, toutes les vingt minutes. Le rétablissement d'une bonne liaison entre Rive et l'Hôpital par la ligne 7 ne posera pas de problème et devrait être apprécié des usagers.

Parcours de la ligne 7 dès le 20 février



ANNONCES GRATUITES

A louer

Robe de mariée Pronuptia couleur ivoire avec broderies argentées et perles nacrées, taille 38. Valeur CHF 2'500.-, location CHF 300.-

Accessoires: voile, traîne et couronnes disponibles.

Costume pour marié, Carlo Pignatelli (Italie), 4 pièces taille 54. Valeur CHF 2'398.-, location CHF 300.-, état impeccable.

Robe de mariée rouge corail avec des paillettes, perles et strass - tissu de dentelles et tules, taille 38 (Italie). Valeur CHF 2'300.-, location CHF 300.-
Tél. 076 517 12 82 ou 022 796 29 15

Recherche

Je récupère timbres de tous pays sans les acheter, du plus simple au plus élaboré. Tél. 079 277 90 69

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif.

Tél. 022 306 06 20 / infocom@vernier.ch

A vendre

Blouson homme impeccable en cuir brun cognac (Pollini), taille XL. Valeur CHF 1'500.-, cédé CHF 250.-
Tél. 076 517 12 82 ou 022 796 29 15

Chaussures neuves de danse - salsa - confectionnées à Cuba, pointure 37: CHF 50.-
Tél. 076 517 12 82 ou 022 796 29 15

Jeune maman de deux enfants vend de **grands lots d'habits fille et garçon 0-4 ans, jouets, habits adultes (grossesse, allaitement, hommes, femmes)**. Prix très bas et des très beaux articles, à venir chercher à côté de Balexert ou contre frais de port: www.berlinoise.ch

A votre service

Couture – retouches à des prix sympa – Quartier du Lignon. Tél. 022 796 18 76 ou 076 262 78 82

2012, Année du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations

Pour fêter les 10 ans du « Plan d'action international sur le vieillissement » décidé par les Nations Unies, l'Union européenne a décrété 2012 « Année du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ».

De quoi s'agit-il ? L'objectif principal est de mettre tout en œuvre afin que les personnes âgées bénéficient de la meilleure qualité de vie possible. Pour cela, toutes les opportunités d'améliorer la santé physique et mentale, de faciliter la participation active des personnes âgées dans la société, de combattre les discriminations dues à l'âge, sont bonnes à prendre.

L'Union européenne a retenu quatre thèmes pour cette année : l'aide aux travailleurs âgés, le combat contre l'exclusion sociale grâce à l'engagement citoyen, le maintien de l'autonomie et enfin la coopération entre les générations.

Près de 5'000 personnes en âge AVS vivent à Vernier, et plusieurs milliers d'habitants ont entre 55 et 65 ans : les enjeux du vieillissement de la population sont importants dans notre commune !

C'est pourquoi la délégation aux seniors de la Ville de Vernier vous proposera, d'ici cet automne, des espaces de discussion qui seront l'occasion, pour tous, de s'exprimer sur les besoins, les difficultés, mais aussi les envies et les projets des habitants.

Pour en savoir plus et réfléchir à ces questions, le service de la cohésion sociale vous offre, jusqu'à épuisement du stock, la brochure *Vers un vieillissement actif* de Jean-Pierre Fragnière, professeur en politique sociale (service de la cohésion sociale : 022 306 06 70, ch. de l'Etang 4, 1219 Châtelaine).

Journées sur ce thème à la Cité Seniors

Nous vous invitons à profiter d'ores et déjà des quatre journées à thèmes que la Cité Seniors de la ville de Genève propose en mars prochain :

- Jeudi 8 mars : « Les seniors et l'emploi »
- Jeudi 15 mars : « Senior et citoyen »
- Jeudi 22 mars : « Les seniors en mouvement »
- Jeudi 29 mars : « Solidarité entre les générations »



Couverture de la brochure *Vers un vieillissement actif* de Jean-Pierre Fragnière, professeur en politique sociale

Adresse : Cité Seniors, rue de Lausanne 62, 1202 Genève, numéro gratuit : 0800 18 19 20.

Vous trouverez plus de détails dans le programme des activités de la Cité Seniors, disponible sur place ou auprès du service de la cohésion sociale (022 306 06 70).

Nous vous souhaitons à tous une année active et vous invitons à participer aux différents événements qui vous seront proposés !

Venez lire un livre aux élèves d'une classe

L'établissement scolaire de Vernier-Place / Poussy souhaite réaliser une « lecture intergénérationnelle ».

L'objectif est à la fois d'amener au livre, par un biais nouveau, des classes d'enfants de 4 à 8 ans en présence d'un-e enseignant-e, dans un cadre chaleureux, et d'offrir aux enfants l'occasion d'un contact privilégié avec des aîné-e-s. Les lectures auront lieu entre le 26 et le 30 mars.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous joindre à la préparation de cette activité le

**mardi 20 mars 2012,
à 10h à la Maison Chauvet-Lullin.**

Le projet vous sera présenté et vous aurez la possibilité de vous inscrire sur place, la séance sera suivie d'une verrée.



Afin que nous puissions vous recevoir confortablement, nous vous remercions de nous annoncer votre participation en appelant le secrétariat du service de la cohésion sociale au 022 306 06 70 ou en nous envoyant un message électronique à cohesion-sociale@vernier.ch

... que l'histoire commence !

Rencontres Cafés-Croissants

A Châtelaine-Balexert
Mercredi
29 février
de 9h à 10h30
au Centre de quartier
de Balexert,
Avenue de Crozet 31
1219 Châtelaine
«Les transports publics
genevois (TPG) répondent
à toutes vos questions...»
Avec la participation de
Patrick Paulus, responsable
Offre et Développement.



Cette rencontre s'adresse aux habitantes et habitants de Châtelaine-Balexert dès 50 ans.

Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos amis.

Elle est organisée par le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le Groupe de préparation des Rencontres Cafés-Croissants de Châtelaine-Balexert.

Renseignements : service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70

Course surprise !

Le mercredi 12 octobre, une course surprise fut organisée conjointement par les clubs d'aînés de Vernier et de Châtelaine-Balexert. Départ prévu à 7h30: un peu d'angoisse pour être sûr de se réveiller dans les temps...

Donc, à l'heure prévue, nous voilà partis pour une nouvelle belle journée: un brouillard épais nous accompagnait au début mais, peu à peu, au fil des heures le beau temps s'est installé. Ce qui était agréable car ainsi nous pouvions admirer le paysage. Le car a ainsi traversé la Dombes et ses nombreux étangs. A 11h déjà nous arrivions au restaurant où nous attendait le repas.

A l'entrée était prévu un loto dont une des parties a été gagnée par un participant, lequel a remporté une corbeille de produits du terroir. Le repas était ainsi conçu: assiette gervoise (foie gras à l'Armagnac sur son toast), ballottine de canard farcie aux cèpes et ses légumes, faisselle de fromage frais à la crème, assiette gourmande.

Le repas était agrémenté par la musique d'un orchestre avec une chanteuse. Au dessert, les personnes tentées par de la danse s'en sont donné à cœur joie. Pendant que nous admirions leur performance, nous avons dégusté le dessert et le café. Ce fut un après-midi agréable à tout points de vue.

A 17h, il a bien fallu penser au retour. Accompagné par le beau temps, il fut agréable. Nous avons pu ainsi contempler le paysage en traversant cette belle région et à 19h30 nous étions de retour à Vernier, heureux et un peu fatigués tout de même, ce qui présageait une bonne nuit.

Merci aux organisateurs pour une si belle journée qui nous a permis de retrouver d'agréables compagnons et de jouir d'une belle randonnée!

Claudine Schildknecht



Bonne humeur et bon appétit!

Des repas pour les aîné-e-s par les bénévoles de BénéVernier

Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e? Nous vous invitons à partager un repas convivial!

Vous pouvez venir pour le repas à midi ou dès 10h pour participer à sa préparation. Vos idées de recettes seront les bienvenues. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé).

Inscription par téléphone au 022 341 30 40 à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au 022 306 06 70.

A la Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13

et

A la Maison de Quartier de Vernier

«l'Alibi» Chemin de Champ-Claude 7.

Prochain repas:

le jeudi 8 mars 2012.



Rencontres Cafés-Croissants des 3 quartiers

Une thématique présentée dans 3 quartiers:

« Rester chez soi le plus longtemps possible »

Des réponses à vos questions (logement, finances, soins, aides diverses, etc.) avec la participation de Pro Senectute Genève.

Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Vernier de plus de 50 ans et sont organisées par le groupe de préparation des Cafés-Croissants des 3 quartiers, le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier et le CAD (Centre d'animation pour retraités).

Cafés et croissants offerts !
Vous êtes cordialement invité-e-s avec vos connaissances et ami-e-s.

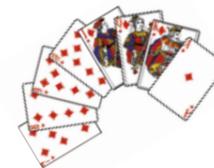
Au Lignon
Mercredi 7 mars
de 9h30 à 11h
Restaurant scolaire du Lignon, sous la salle des Fêtes
1219 Le Lignon

A Vernier-Village
Jeudi 8 mars
de 9h30 à 11h
Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57
1214 Vernier

Aux Libellules
Jeudi 13 mars
de 9h30 à 11h
Centre de quartier
Rte de l'Usine-à-Gaz 10
1219 Le Lignon



JASS INTERCLUBS DE VERNIER



« Chibre sans annonce »

OUVERT À TOUS LES CLUBS D'AÎNÉS DE VERNIER

Mercredi 7 mars 2012

au Club des Seniors et Aînés de Châtelaine-Balexert, Centre de quartier, av. de Crozet 31, 1219 Châtelaine

14h Accueil

14h30 Début du tournoi

Remise de prix pour tous en fin de tournoi

Buvette à prix modérés

Parking à l'école de Balexert

Inscriptions individuelles ou par équipes de deux personnes auprès de :

Club des Seniors et Aînés de Châtelaine-Balexert, av. de Crozet 31, 1219 Châtelaine

Ouverture: mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à 17h15 ou par téléphone au 079 436 74 82

Inscription jusqu'au lundi 5 mars 2012

Organisation conjointe : Clubs des Aînés de Vernier-Village et des Seniors et Aînés de Châtelaine Balexert

Collaboration public-privé pour l'emploi

Décrocher un entretien et convaincre un recruteur que l'on a le profil du poste convoité peut parfois s'avérer difficile ! L'Oréal et le service de la cohésion sociale organisent des ateliers pour jeunes et adultes.



C'est dans ce contexte que la délégation à l'emploi du service de la cohésion sociale de Vernier a mis en place un projet d'ateliers autour de la préparation aux entretiens de recrutement. Fort d'une riche collaboration avec l'entreprise L'Oréal dans le cadre du « Citizen Day » du 31 mai 2011, autour d'un projet reliant esthétique et emploi, c'est naturellement qu'une extension à cette première expérience a été organisée et concrétisée dans l'objectif de dynamiser les démarches d'insertion de Verniolans suivis au sein du service en offrant des informations pratiques et utiles.

Concrètement, un atelier se décompose en trois périodes successives de deux heures environ avec tout d'abord la rédaction ou la révision d'un curriculum vitae en fonction du poste recherché ou comment se présenter par écrit et un peu de pratique sur l'utilisation du

téléphone pour obtenir de l'information sur un poste ou pour relancer sa candidature autour d'un exercice pratique. L'atelier se termine par une simulation d'un entretien de recrutement individuel pour chaque participant avec un spécialiste du recrutement des ressources humaines de L'Oréal. A noter que les trois collaboratrices de L'Oréal participent à cette activité sur la base d'un engagement personnel, soutenu bien sûr par leur employeur.

Tenant compte de la période clé pour les recherches d'une place de formation, notamment pour les places d'apprentissage, le premier atelier mis en place à cheval entre janvier et février, a été orienté en priorité vers un petit groupe de cinq jeunes. Un second atelier destiné davantage aux « adultes » est déjà planifié pour fin février et début mars, le contenu sera similaire.

Le retour des jeunes participants est positif, il y a une réelle plus-value. Ces ateliers rendent accessible le monde de l'entreprise, tout en donnant des pistes sur comment l'aborder, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. « J'ai trouvé ces ateliers super, ça nous a aidé à mieux savoir nous exprimer face à un patron ou un recruteur et à réaliser un CV complet », raconte un jeune.

« Ce type de projet est encourageant et est à développer. Il permet aussi de renforcer le lien entre les entreprises et le service », souligne Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale tout en concluant par « des remerciements chaleureux aux collaboratrices du département des ressources humaines de L'Oréal pour leur engagement et leur investissement dans ce projet ».

Nouvelle prestation : l'espace Accueil Adultes-Enfants et la FSASD s'associent

Depuis 2005, l'espace Accueil Adultes-Enfants de Bourquin ouvre ses portes deux jours et demi par semaines.

Tous les parents qui désirent partager un moment avec leur enfant, mais également avec d'autres adultes dans un lieu éducatif aménagé, y sont les bienvenus. Si chaque parent reste le garant de la prise en charge de son enfant durant ce moment, des éducatrices de l'enfance les accueillent et accompagnent les envies, activités, idées, questions et soucis apportés. Et chacun peut tirer profit des échanges qui y ont lieu.

Désormais, depuis le 9 janvier 2012 et tous les lundis après-midi, l'espace Bourquin accueille dans ses locaux la permanence de la FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile) et sa consultation pour les nourrissons, collaboration inédite, fruit de rencontres et de réflexions entre ces deux partenaires au cours de l'automne dernier.

Si les consultations FSASD parents-enfants ont lieu dans le bureau infirmier attenant à l'espace Adultes-Enfants, c'est pour garantir leur confidentialité et leur intimité. Mais gageons que le partage d'un horaire et d'un espace communs entre ces deux services va enrichir les

échanges et peut apporter de la complémentarité dans les informations que les jeunes parents recherchent.

Idéalement situé, cet espace est à l'EVE Bourquin, permettant un accès facilité aux parents de Châtelaine et de Vernier-Village, quartiers en pleine expansion démographique et largement concernés par ces prestations.

C'est pourquoi la FSASD et l'Accueil Adultes-Enfants de Bourquin s'unissent pour inviter cordialement toutes les personnes concernées à venir découvrir, redécouvrir ou partager un moment convivial dans cet espace de nouvelle collaboration.



© FSASD

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse: Av. de Châtelaine 68 (bus 6, 19, 22 et 51 – arrêt Châtelaine)

Accueil Adultes-Enfants

Age: enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte
 Tarifs: cagnotte de participation
 Horaire: lundis, mercredis et jeudis de 9h30 à 12h30 semaines scolaires
 lundis et jeudis de 15h à 18h30, semaines scolaires

FSASD consultation parents-enfants:

Age: dès la naissance
 Tarif: gratuit
 Horaire: lundis de 14h à 16h, y compris vacances scolaires

ATELIER DE L'ACCUEIL ADULTES-ENFANTS

Création en famille « la pâte à papier »

Samedi 17 mars 2012
entre 9h30 et 12h30

à l'EVE Bourquin, av. de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine.

Bus : 6, 19, 22 et 51 « Châtelaine »

Ces ateliers sont destinés aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte. Parent, famille ou famille d'accueil.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte est prévue à cet effet.



Un Conseil Robinson saisonnier au Lignon

Le Jardin Robinson a débuté cette nouvelle année 2012 par son traditionnel Conseil Robinson saisonnier. Effectivement, une fois par saison, le Jardin se transforme en lieu d'échanges pendant quelques heures pour permettre aux enfants de donner leur avis, leur points de vue, faire partager leurs envies et découvrir celles des autres.

En général ce moment se prépare à l'avance avec un adulte et un groupe d'enfants. Ils décident de la forme que cela va prendre selon leurs envies. Cette fois-ci, on s'est d'abord regroupés tous ensemble autour d'un cercle, pour aborder les différentes règles qui existent au Jardin. Chacun a pu s'exprimer sur les règles qu'il connaissait, celles qu'il trouvait bonnes ou mauvaises, pour ensuite ensemble en proposer des nouvelles ou modifier les anciennes. Pendant la deuxième partie, on s'est mis en petits groupes pour s'aider à trouver des bonnes idées d'activités, de sorties, de jeux pour le futur. A la fin, on a collé toutes les idées sur un grand tableau pour y voir plus clair.

Voici un petit florilège de ce qui en est sorti

Dans la discussion sur les règles: «Si on dit des gros mots ça peut se finir en bagarre» Andréa (8 ans).

«Il y a pas le droit de dire des insultes sinon on peut perdre des amis» Kyu (10 ans).

Dans les idées pour le futur: «Je veux faire une journée où c'est les enfants qui décident» Jade (9 ans). «Je veux soigner les animaux avec joie» Mélissa (6 ans).

«J'aimerais faire un défilé de mode avec les poneys et les lapins» Yasha (8 ans). «Le premier jour des vacances de l'été, on ira à la piscine par tous les temps» Aurélie (12 ans).

Aurélie qui participe au Conseil Robinson



Attention, durant le mois de mars, il y a deux dates très importantes à retenir!

Le **mardi 6 mars à partir de 19h** aura lieu notre assemblée générale.

Comme vous avez pu le constater plus haut, le Jardin Robinson est un lieu précieux, de liberté d'expression pour les enfants mais aussi un lieu où les enfants peuvent s'épanouir librement dans plein de domaines, dans un cadre sécurisé et rendu agréable par des professionnels. Mais pour que tout cela puisse exister, il faut que des membres de l'association soutiennent ce lieu et qu'un comité de gestion existe.

Actuellement, nous sommes toujours désespérément à la recherche de personnes venant de tous âges et de tous horizons, qui seraient intéressées à donner un peu de leur temps et beaucoup d'enthousiasme pour ce lieu magique qui fait rêver tant d'enfants du quartier et de la commune.

Il suffit d'avoir une soirée par mois de libre, des opinions et des idées.

L'association, le comité, l'équipe d'animation ainsi que les enfants vous remercient d'avance pour votre intérêt et se feront une joie de vous accueillir chaleureusement.

Vous pouvez nous contacter au plus vite soit par téléphone: 022 796 70 66, soit par mail: jr.lignon@fase.ch

Le **vendredi 23 mars** aura lieu notre traditionnel fête du **Bonhomme Hiver**.

Nous vous attendons nombreux pour brûler le Bonhomme afin de faire venir le printemps au plus vite. Pour plus d'information sur cette fête, vous pouvez consulter notre site internet au www.jardinrobinson.ch.

N'abandonnez plus vos petits animaux au Jardin Robinson de Balexert!

Depuis quelque temps déjà, c'est-à-dire fin octobre 2011, nous avons eu plusieurs fois la malheureuse et désagréable surprise de devoir prendre en charge des animaux abandonnés au Jardin Robinson de Balexert. Une désagréable surprise, en effet, car comme nous ne savons pas d'où viennent les lapins ou les cochons d'Inde délaissés dans notre enclos, il est difficile de savoir pour quelle raison ils ont été abandonnés, s'ils sont stérilisés et non porteurs de maladies, ou encore s'ils ont toujours été nourris correctement dès leur naissance. Tant de questions qui ne peuvent pas trouver de réponses ici.

De plus, ces abandons ne peuvent que rendre les enfants très tristes car la moitié des nouveaux arrivants sont décédés de manière inexplicable à cause de nos connaissances limitées; alors que nous ne sommes pas encore à la fin de l'hiver. Et nous ne pouvons pas à chaque

fois effectuer une autopsie auprès du vétérinaire pour connaître la cause du décès.

Le Jardin Robinson de Balexert ne peut malheureusement pas absorber tous ces abandons, la place devient limitée et surtout certains animaux n'apprennent jamais à manger en meute et ainsi ne peuvent pas s'en sortir tout seuls. Le seul organisme qui peut plus ou moins accueillir les animaux abandonnés est la «**Société genevoise pour la protection des animaux**», (SGPA) et encore, ils ont été également surchargés par les nombreux abandons d'animaux de toutes sortes, durant cette période d'hiver. Un petit animal vivant ne peut pas être considéré comme un jouet ou comme une envie spontanée. Nous pensons qu'il est important de bien



réfléchir, de se renseigner, de reconnaître les inconvénients et ne pas oublier que leur durée de vie peut être assez longue.

Aidez-nous donc à préserver la santé et la place de notre cheptel en partageant cette information!

Pour le JRB, Alexandre Oberson

Rendez-vous... contes à la bibliothèque de Vernier

les mercredis

7 mars

et

28 mars

à 14 heures

avec Claude Fissé

Dès 6 ans, tout public

Gratuit

Bibliothèque de Vernier – 57, rue du Village, 1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98
Bus 6, 19, 28, 54 : arrêt Vernier-Village

L'heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine

les mercredis

7 mars

avec Corinne Conrad

21 mars

Heure du conte spéciale Fête du Printemps avec l'équipe des conteuses de la bibliothèque de Châtelaine

à 16 heures

Dès 6 ans, tout public

Gratuit

Bibliothèque de Châtelaine – 81, av. de Châtelaine, 1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97
Bus 6, 19, 22, 51 : arrêt Châtelaine

Au programme à l'Alibi

Finies les belles vacances de février, voilà le retour à la réalité! Une réalité assez douce heureusement, en tout cas du côté du chemin de Champ-Claude...

Ce **mercredi 22 février**, les jeunes ont la possibilité de proposer leur sortie! Et mercredi prochain, **le 29, initiation au graffiti**, avec un professionnel des arts graphiques invité par l'Alibi pour l'occasion.

Le mois de **mars** se veut également fort en actions et en couleurs, avec le traditionnel **Bonhomme Hiver**, et, cette année, la **semaine contre le racisme**, du 19 au 25, en collaboration avec l'ABARC. Au programme: mercredi 7 et 14, à l'Alibi, décoration du Bonhomme Hiver, qu'on brûlera à l'Ecole des Ranches le mardi 20. Mercredi 21, **atelier slam** à l'Alibi et **projection de films thématiques** à l'ABARC. Vendredi 23, **vernissage de l'atelier photo** et buffet du monde à l'ABARC. Samedi 24, **cuisine du monde** à l'Alibi et **RapSlam party** et concert **Music against RACISM** à l'ABARC (rte de Vernier 151).

Enfin, pour finir le mois en beauté, disco à l'Alibi le 30! Sans oublier le désormais traditionnel **cours de tae bo** le jeudi soir avec Anaïs.

Notre **assemblée générale** aura cette année lieu le **26 mars à 20h**. Notre comité **cherche** d'ailleurs des **bénévoles**, n'hésitez donc pas à venir vous renseigner à notre séance de comité le lundi 5 mars à 19h30, ou à nous appeler, pour plus d'infos.

Avril, c'est le printemps, et si les beaux jours sont franchement bienvenus, pourquoi ne pas aller skier en pull, voire en



t-shirt?!? L'Alibi organise cette année à nouveau un **camp de ski**, qui aura lieu sur le site de Planachaux, à **Champéry (VS)**, du **mardi 10 au vendredi 13 avril**. Ce camp s'adresse aux jeunes de 10 à 15 ans et l'inscription (comprenant l'accès aux pistes, les repas, l'hébergement, le matériel de ski et le trajet) coûte CHF 100.-. Les jeunes qui souhaitent le faire prennent part à des ventes de crêpes avec la maison de quartier durant les mois de janvier, février et mars, afin de participer aux frais engendrés par l'organisation d'une telle aventure. Les ventes de crêpes et le camp sont des activités proposées par l'Alibi, durant lesquels les jeunes seront encadrés par des professionnels de l'animation socioculturelle. **Les places sont limitées, inscrivez-vous vite!**

Entre-temps, pour toute question ou information, n'hésitez pas à vous rendre sur notre blog, alibivernier.blogspot.com, ou à nous appeler au 022 341 04 08.

A bientôt! L'équipe

Un job sympa: répétiteur!

De plus en plus de jeunes de votre commune, qui connaissent des difficultés scolaires, demandent le soutien de l'ARA, l'Association des Répétiteurs Ajeta. Nous ne disposons actuellement pas d'un nombre suffisant de répétiteurs pour donner satisfaction à tous ces élèves. Nous avons donc besoin de votre aide!

- **Si vous êtes déjà inscrit(e) à l'ARA**, choisissez votre commune pour y donner des cours (si ce n'est pas encore fait).
- **Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) à l'ARA et que vous êtes collégien-ne, apprenti-e ou étudiant-e**, n'hésitez pas à le faire! La procédure à suivre est décrite sur notre site: www.ararep.ch.

Nous comptons sur vous pour aider les jeunes de votre commune.



« L'Opéra à l'école », Orphée & Eurydice

Atelier Choral de Plan-les-Ouates – Etablissement scolaire Le Lignon

Voilà près de 2 ans que nous vous tenons régulièrement au courant de l'avancée de notre projet: « L'Opéra à l'école ». Celui-ci arrive à son terme en apothéose par la représentation de l'opéra

Orphée & Eurydice

Drame héroïque en 2 parties de Ch. W. Gluck, version française H. Berlioz

au **BFM** (Bâtiment des Forces Motrices), Pl. des Volontaires 2 à Genève **les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2012**

Le but initial de ce projet était de réunir des adultes (professionnels confirmés, jeunes talents et amateurs passionnés) et des enfants de l'établissement sco-

laire Le Lignon dans un seul et même spectacle, l'opéra « Orphée & Eurydice ».

Ce projet ambitieux et généreux devait permettre à des enfants, d'âges et d'horizons culturels différents, d'aborder la musique classique, le chant, la danse, par le biais d'ateliers. Il leur offrait également la possibilité d'approcher une élite professionnelle, leur donnant ainsi la possibilité de se produire sur une scène prestigieuse.

Nous voulions, entre autres, amener l'opéra à l'école, sensibiliser les enfants en les faisant participer à cet art, réunir des professionnels et des amateurs avertis, transmettre des normes relation-

nelles et sociétales par le pouvoir de la musique, et... et....

Le but est pleinement atteint et le résultat au-delà de nos espérances!

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette nouvelle création chorégraphique d'« Orphée & Eurydice » qui est l'aboutissement d'un projet phénoménal, fruit d'un énorme engagement de tous les acteurs, enfants et adultes!

Ne manquez, sous aucun prétexte, ce spectacle, car ce projet ne sera pas renouvelé: L'Atelier Choral ne fête qu'une fois ses 25 ans!

Pour L'Atelier Choral, Isabelle Guillot

QUELQUES DÉTAILS PRATIQUES

Horaire | 30 et 31 mars 2012 à 19h30 / 1^{er} avril 2012 à 17h

Durée du spectacle : 2h15 (entracte 30 min. compris)

Public : dès 8 ans

Prix des billets | Prix unique pour chaque représentation et chaque catégorie: CHF 45.- / 35.- / 25.-

Ouverture de la billetterie lundi 27 février 2012

Service culturel Migros Genève, rue du Prince 7, tél. 022 319 61 11

Stand Info Balexert, av. Louis-Casaï 27, tél. 022 979 02 01

Distribution | Direction musicale: Raphael Leite Osório

Mise en scène et chorégraphie : Antonio Gomes

Scénographie et lumières : Bert De Raeymaecker

Costumes et accessoires : Nicolas Musin

Avec, dans les rôles de :

Orphée: Catherine Pillonel Bacchetta (mezzo-soprano),
Raul Valdez (danseur)

Eurydice: Priscille Laplace (soprano), Virginia Gallo (danseuse)

L'Amour: Anna Maske (soprano), Lua Gomes (danseuse)

Et bien entendu,

L'Atelier choral, L'Atelier Instrumental et les élèves de l'école du Lignon

Un immense merci à tous nos partenaires et sponsors, tant privés que publics, qui nous ont aidés à réaliser ce projet et particulièrement: les communes de Vernier, Plan-les-Ouates, Veyrier et Bardonnex, les Fondations Trafigura, Wilsdorf et Paul Dubrule, la banque Pictet et la Compagnie Bancaire Helvétique, la Loterie Romande, le Département de l'instruction publique (Fonds Vivre Ensemble), les Ports Francs et Entrepôts de Genève SA, le Cipret, la Fegpa, le Kiwanis Genève-Carouge, Cargill International SA, Somatra SA, PESA SA, Prestige Logistics, S.E.V. SA et Les Authentiques.



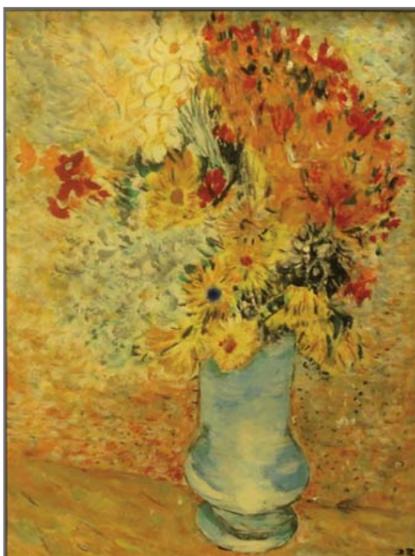
Renseignements et billetterie:
www.atelierchoral.ch / orphée@atelierchoral.ch

Œuvres d'un maître verniolan

Dans le cadre des activités culturelles, les autorités verniolanes tiennent à offrir aux artistes et artisans locaux une opportunité d'exposer leurs travaux.

Après avoir commencé les Beaux Arts à Lausanne, René-Jean Tanner a finalement opté pour un métier d'architecte. Désormais à la retraite, l'artiste de 66 ans, habitant la commune depuis près de six mois, poursuit sa passion pour la peinture en s'essayant à de nombreuses techniques, notamment la gouache sur papier, la gouache sur toile, l'encre de Chine ou encore l'huile sur toile.

Grâce à son œil aiguisé d'architecte, il saisit avec précision à main levée les formes et les volumes des sujets qu'il peint, notamment des animaux (chats, chiens, hiboux, cheval, etc.) et les paysages (églises, cours d'eau, etc.). Il exerce également ses pinceaux pour reproduire les œuvres de grands maîtres de la peinture (Bottero, Picasso, Van Gogh, Chagall, Matisse, Macke, Meugnier, Hodler entre autres). Régulièrement, René-Jean reçoit des commandes, par exemple pour peindre des animaux de compagnie ou faire des reproductions de



portraits de gens connus ou non (Elvis Presley, Oum Kalthoum, Jim Morrison, etc.). Il travaille en ce moment sur une copie d'un Raffaello (Raphaël).

Debout tous les jours à 4h du matin après quelques heures seulement de sommeil, René-Jean peint énormément. Au fil du temps, sa collection s'est enrichie et à ce jour plus de 120 tableaux sont disponibles, dont 45 seront exposés à

Chauvet-Lullin et également proposés à la vente. « La valeur des tableaux a été expertisée par Gilbert Wolfsberg, peintre et directeur de l'école Artquarium aux Eaux-Vives », précise l'artiste.

A noter d'ailleurs que 15% des revenus des ventes seront reversés à un orphelinat à Madurai en Inde géré par Jean-Pierre Python et la fille de l'artiste, Nadia, soutenu par l'Association des Amis du Sakthi Children's Home. (www.sakthi-childrens-home.org).

Venez découvrir ces tableaux à la Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57 :

**Vendredi 2 mars
entre 17h et 20h**

**Samedi 3 et dimanche 4 mars
entre 10h et 16h**

Si vous souhaitez également exposer vos photographies, peintures, sculptures, etc., n'hésitez pas à contacter le service de la culture au 022 306 07 80 ou culture@vernier.ch

Des repas conviviaux pour toutes et tous aux Avanchets

Deux cuisiniers mitonnent de délicieux repas préparés avec des légumes frais et servis dans une ambiance chaleureuse et conviviale tous les mercredis dès midi au Centre de Quartier d'Avanchet. Ces repas, soutenus par le Contrat de Quartier des Avanchets et donc offerts à seulement CHF 5.-, sont ouverts à tous les habitants de la cité et des environs, de tous les âges.

Voici quelques exemples de menus qui vous seront concoctés durant le mois de mars: bœuf sauté aux pommes de terre, filets de dinde aux légumes d'hiver, filets de poisson aux endives ou encore spaghetti au thon!



Inscription obligatoire: <https://sites.google.com/site/repasa-5francs> ou Groupe Facebook: Repas à 5 francs les mercredis à Avanchet. Contact: repasa5francs@gmail.com

Vous avez dit théâtre ?

Prenez un architecte, un ostéopathe, une institutrice, quelques retraités, un ou deux étudiants, une naturopathe, une assistante de médecin, un typographe, une vendeuse en bijouterie, un employé de banque et un raton-laveur... Mixez le tout.



Qu'est-ce que ça vous donne ?

Eh bien, ça vous donne la troupe qui travaille depuis juin dernier à mettre en place « Ne réveillez pas Madame! » de Jean Anouilh.

Trois soirs par semaine depuis septembre, le local de répétition résonne des voix des comédiens qui reprennent encore et encore le texte appris pendant l'été et auquel ils donnent vie peu à peu.

Ils sont cinglés, ces zigotos! Après une journée au bureau / au cabinet / à l'école, ils remettent ça le soir? Ils ont la vocation du martyr, ou quoi? Et les retraités? Ils n'ont pas assez bossé dans leur vie? Ça leur manque?

Le mieux est de le leur demander...

Plusieurs vous diront probablement que ce travail-là, c'est des vacances, c'est de l'oxygène; certains deviendront lyriques en décrivant le plaisir qu'ils prennent à ce travail, à cette vocation (mais si, mais si!); d'autres vous assureront que sans ces moments, leur vie ne serait pas vraiment complète; j'en passe, et des meilleures...

Blague à part, ce qui unit la troupe du théâtre de Vernier, c'est le plaisir de construire patiemment des personnages, puis de les faire vivre chaque soir pendant trois semaines. C'est l'amour du travail bien fait (n'ayons pas peur des mots!), les rires et la camaraderie. Lors des spectacles, on vit plusieurs heures enfermé dans un monde hors du monde, entre deux petites loges (archi-encombrées de

costumes, de produits de maquillage, de porte-bonheur, de biscuits et de chocolat, sans parler du saucisson de l'entracte...), les coulisses et la scène. Là, on ressent très, très fort la solidarité indispensable, les regards des camarades qui vous soutiennent, les réflexes de sauvetage lors d'un incident (parfois tellement habiles que le public n'y voit rien, ouf!), la fierté de tous lorsqu'une scène a été particulièrement bien donnée, et bien sûr, ce sentiment de plénitude indescriptible à la fin du spectacle, quand on a donné tout ce qu'on pouvait, qu'il ne peut plus rien arriver et qu'on jouit pleinement des manifestations de joie et d'émotion du public.

Mais il n'y a pas que les comédiens, il y a les gens qui vont créer le décor, les affiches; il y a ceux qui s'occupent de la billetterie, des réservations, du programme, bref, de toute l'intendance, y compris la buvette. Sans oublier ceux qui manipulent boutons et curseurs, aux commandes du son et de l'éclairage!

Du travail, quelques moments difficiles de doute, de fatigue, mais aussi beaucoup de plaisir, de joie, de rires, ce sont les ingrédients qui font prendre la sauce de notre production, année après année, sur, derrière et à côté de la scène.

Nous avons titillé votre intérêt? Alors, rendez-vous à l'aula des Ranches du 2 au 23 mars prochains!

Et si l'envie vous prenait de participer à un prochain spectacle, que ce soit sur scène ou dans l'intendance (pourquoi pas? il y en a presque pour tous les goûts!), restez un moment avec nous après la représentation, nous en serons très heureux.

Toute l'équipe du Théâtre de Vernier

* Lisez donc leur CV sur le site www.theatre-vernier.ch, c'est instructif!

INFO

Du 2 au 23 mars à la salle de l'école des Ranches

Rue du Village 6, 1214 Vernier

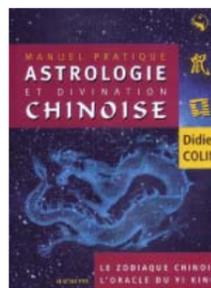
- Les mardis et mercredis à 19h
- Vendredis et samedis à 20h15 (buffet dès 19h ou après le spectacle)
- Dimanches 4, 11 et 18 à 17h

Location: stand Info Balexpert

Tarif: CHF 20.- / réduits CHF 15.-

Réservation: Tél. 076 499 98 07 (appel/sms) et www.theatrevernier.ch

2012 : les dragons envahissent les rayons de vos bibliothèques



« Manuel pratique d'astrologie et de divination chinoise », de Didier Colin

L'ouvrage complet et détaillé est divisé en deux parties. La première est consacrée à l'astrologie chinoise : les douze animaux (dont le Dragon) qui ont répondu à l'appel de Bouddha sont étudiés, et le caractère des natifs décrits. Les dates de changement de signes, basées sur le cycle de la Lune, vont du 31 janvier 1900 au 8 février 2100... La deuxième partie est dédiée au Yi King (ou I Ching) appelé aussi « Livre des transformations », méthode ancestrale de divination et langage de l'âme. Un historique et des explications sont suivis par l'interprétation des 64 hexagrammes, largement adaptée par l'auteur.



« Les Neuf dragons », de Michael Connelly (roman policier)

Harry Bosch est dépêché sur les lieux d'un meurtre au sud de Los Angeles. Monsieur Li a été abattu de trois balles dans la poitrine. Secondé par l'unité des crimes asiatiques en la personne de l'inspecteur Chu, Bosch identifie rapidement un membre de la mafia locale. Il est tiraillé entre la volonté de trouver les coupables et la nécessité de sauver sa fille tout juste kidnappée.



« Guérir par la médecine chinoise », du Dr. Philippe Maslo et Marie Borrel

Dans ce guide sont présentés les principes de cette médecine (le yin et le yang, les différents éléments), ainsi que ses outils : la pharmacopée chinoise, l'acupuncture et les moxas, la diététique énergétique, le massage traditionnel, le Qi Gong... Y figurent aussi des conseils pratiques, classés par affection, pour vous aider à venir à bout de maux de tous les jours, comme le hoquet, l'insomnie, divers douleurs, les acouphènes, etc.

Horaires des bibliothèques

Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21
(centre commercial)
1220 Avanchets
Tél. 022 306 07 96
Tram 14 – arrêt Avanchet
Bus 10 – arrêt Floraliés

lundi	15h – 18h30
mardi	14h – 18h
mercredi	14h – 18h
vendredi	14h – 18h
samedi	10h – 12h

Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81
1219 Châtelaine
Tél. 022 306 07 97
Bus 6, 19, 22, 51 – arrêt Châtelaine

lundi	14h – 18h
mardi	14h – 18h
mercredi	09h – 12h & 14h – 18h
jeudi	15h – 19h

Bibliothèque de Vernier

Rue du Village 57
1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98
Bus 6, 19, 28, 54 – arrêt Vernier-Village

lundi	15h – 18h
mardi	16h – 20h
mercredi	09h – 12h & 15h – 18h
jeudi	12h – 18h
samedi	10h – 12h

Inscription et prêts gratuits!

Attention les enfants ! Ça va chauffer...



« Le petit empereur de Chine », de Michel Amelin, illustrations d'Ulises Wensell

Le petit empereur s'ennuie dans la cité interdite. Jusqu'au jour où il apprend que lui seul aurait le pouvoir de vaincre le terrible dragon aux yeux verts. Alors, quand la nuit suivante une petite fille lui demande de l'aider à libérer son village, il n'hésite pas à la suivre...

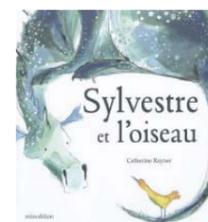
Dès 4 ans



« La naissance du dragon », de Marie Sellier, illustrations de Catherine Louis

Il y a bien longtemps en Chine, les hommes vivaient sous la protection d'esprits animaux. Mais comme tous les hommes se faisaient la guerre, les enfants décidèrent de créer un animal qui les protégerait tous. Ainsi naquit le dragon qui apporta la paix et la prospérité, et que l'on célèbre à chaque nouvel an chinois.

Dès 7-8 ans



« Sylvestre et l'oiseau » de Catherine Rayner

Sylvestre est le seul dragon au monde et il se sent seul... jusqu'au jour où il rencontre un minuscule oiseau, tout guilleret, et surtout tellement différent de l'énorme dragon. L'oiseau va changer la vie de Sylvestre pour toujours... Une jolie histoire d'amitié.

Dès 4 ans.



« Charles à l'école des dragons » d'Alex Cousseau, illustrations de Philippe-Henri Turin

Charles est un jeune dragon plein d'imagination qui aime écrire des poèmes alors que les autres élèves de l'école sont plutôt occupés à apprendre à voler et cracher du feu. Ses camarades se moquent de lui et il se sent de plus en plus seul... Pourtant, un jour, une rencontre va changer sa vie. De magnifiques illustrations pour cet album très grand format.

Dès 6 ans



Soirée cinéma à la bibliothèque de Vernier

Pour une plus juste appréciation d'un film, le spectateur doit apprendre à voir, lire et analyser les images. Cette soirée se donne pour but d'éduquer notre regard, en vue d'affiner notre propre mode de perception et réception pour une vision plus complète et donc une meilleure compréhension de l'œuvre. Pour cela de nombreux extraits de film seront visionnés puis commentés. Passionnant !

Mercredi 21 mars de 19h à 22h, gratuit, pour adultes

Inscription au tél. 022 306 07 98 ou à la bibliothèque, rue du Village 57, 1214 Vernier
Bus 6, 19, 28 et 54 – arrêt Vernier-Village.

Concert au Lignon

**Dimanche 26 février et
Dimanche 25 mars
à 18h
au Temple du Lignon**

Place du Lignon 34 (derrière centre commercial)

L'entrée au Concert du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

« Joyeux Dimanches ! »

**Prochains repas
4 mars à 12h15**

au Centre de quartier du Lignon

(derrière l'église catholique
de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par pers. est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79 ou 079 375 16 39, et Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité !

Aux membres de la ludothèque de Châtelaine

Nous sommes heureux de vous convoquer à l'assemblée générale de la ludothèque qui aura lieu

Vendredi 16 mars 2012 à 20 heures

à la ludothèque de Châtelaine
Av. de Châtelaine 83

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2011
2. Rapport d'activités
3. Présentation des comptes
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Election du comité
6. Divers

Le comité de la Ludothèque de Châtelaine souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

A la MACAV

du 5 au 30 mars 2012

« Les Chemins de Nature »

Butscher Poncet Annie – Bois flottés, photos, collages
Comte Brigitte – Bijoux ABRICO
Martin Dominique-Hermance – Peintures, sculptures

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: 079 401 01 90

Soirées « Jass »

Si vous aimez jouer au jass nous vous donnons rendez-vous:

**tous les mercredis soir
à 19h30**

au Centre de Quartier de Vernier
Rue du Village 22 – 1214 Vernier

Pour plus de renseignements veuillez contacter Marie Darbellay, tél. 022 341 09 51 ou 076 394 43 13

« Repas du mercredi à la Carambole »

**Prochains repas
29 février, 7 et 14 mars à 12h
au Centre de quartier du Lignon**

Place du Lignon 32, salle communale 1 (sous l'église)

Une participation de CHF 5.- min. par pers. est demandée. Inscription jusqu'à 20h le mardi qui précède le repas:

Tél. 022 796 42 67, 077 426 05 67 ou 076 243 82 26



Un projet pour l'Afrique à Genève et au-delà



« Lorsque l'on parle d'Afrique, on ne manque pas de relever les maux dont souffre le continent. Guerres, pauvreté, inégalités, exploitation, colonisation... Pourtant l'Afrique possède des atouts indéniables qu'il convient de souligner. Les potentiels sont nombreux, mais faut-il encore les faire valoir. » (Emission Geopolitis, octobre 2011, RTS.)

Il importe donc de réfléchir sur les nouvelles réponses à apporter à un phénomène qui concentre autour de lui toutes les passions comme celui de l'immigration, devenu dans tous les pays le premier enjeu de politique intérieure et extérieure des Etats. En matière de sécurité humaine, de gestion des conflits et de défense des droits de la personne, cette thématique bat les records, en particulier durant les campagnes électorales dans différents pays en Europe.

15 ans d'expérience | Le CIRID estime aujourd'hui qu'il est urgent de proposer des pistes, qui aboutiraient à responsabiliser tout le monde, dans un scénario gagnant-gagnant, grâce à la mise en œuvre d'un dialogue de meilleure qualité.

Grâce à ses désormais traditionnelles « Journées de dialogue Suisse-Afrique », dont la 9^e édition est attendue les 11 et 12 mai 2012, l'organisation est convaincue que « la Genève internationale » présente des atouts potentiels d'une rare efficacité, mais qui, malheureusement, sont encore inexploités. Que faire donc ?

Un début d'actions innovantes | Pour apporter une contribution, le CIRID s'est doté d'un slogan porteur baptisé « Déminage des esprits », placé au cœur de son plan d'action 2011-2012. La démarche consiste en une série d'actions ciblées: réflexions techniques, sessions de formation, tables

rondes et conférences axés sur la situation en Afrique à travers ses relations avec le reste du monde. Des projets socio-économiques orientés vers des populations oubliées par les acteurs traditionnels et des moments de partage interculturel font partie intégrante de cette démarche.

Il en est ainsi des *side events* organisés sur le thème générique : Droits humains et dialogue sur la gouvernance mondiale, prévus en parallèle avec la tenue des sessions du Conseil des Droits de l'homme à Genève durant toute l'année 2012.

Invitation au lancement de ce projet :

**Jeudi 8 mars 2012
à la Mairie de Vernier
rue du Village 9, 1214 Vernier**

14h Réunion de travail axée sur la discussion du Plan d'action annuel 2012 dédié à ce projet.

17h Dialogue avec les autorités sur ce sujet en présence du Maire et des autres élus locaux et figures phares, y compris les internationaux résidant sur la Ville de Vernier.

18h30 Moment convivial (verrée de l'amitié)

Accès par les bus 6, 19 et 28 – arrêt Vernier-Ecole

Infos détaillées : CIRID – CP 479 – 1214 Vernier
Tél. 079 534 3711 / Email : info@cirid.ch

La Rock Dance Company fête ses 30 ans au Lignon

La Rock Dance Company a l'immense plaisir d'annoncer son jubilé. Ce club fête avec beaucoup de fierté ses 30 ans. La Rock Dance Company est née voilà deux ans suite à la fusion du Rocking club Onex et du Twist'n'rock Meyrin.

Amoureux du rock'n'roll, des acrobaties et de la fête, venez nombreux à cette soirée au Lignon !

Samedi 24 mars 2012

à la salle des Fêtes du Lignon.

Ouverture des portes 18h15, dîner à 19h15 et spectacle à 21h.

Tarif: Dîner-spectacle CHF 45.–
Spectacle: CHF 20.–



Rabais membre et moins de 12 ans
Renseignements et réservations: rockdancecompany.com

SPORTS

De la Zumba avec Vernier Bouge

Bouger efficacement, brûler les calories, dispenser des cours facile à suivre est le principal objectif de l'association Vernier Bouge dont la philosophie première est de faire bouger les personnes dans la joie et la bonne humeur pour le bien-être de tous.

**Tous les jeudis
20h Zumba 1**

Salle des fêtes des Avanchets
Rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets

Tram 14 – arrêt Balexert et bus 10, 51, 53 – arrêt «Pailly»
Parking: P3 du centre commercial de Balexert

Tarif: CHF 60.– / mois ou CHF 150.– / trimestre

Renseignement: 077 419 78 58
caceresjesusdavid@gmail.com <http://vernierbouge.ch>

Une partie de minigolf, même en hiver !

Pendant l'hiver, et jusqu'au 13 mai 2012, le minigolf du Lignon est ouvert selon les horaires suivants:

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h45** (dernières location à 18h30).
- **Mercredi de 12h à 19h45** (dernières location à 18h30).
- **Samedi et dimanche de 9h30 à 17h45** (dernières location à 16h15).
- **Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 12h à 19h45** (dernières location à 18h30).

Rte du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon, tél. 022 796 62 96



Stages de tennis pour les enfants pendant les vacances

Le service des sports de la Ville de Vernier et le Tennis d'Aire collaborent avec l'association TennisActuel afin de proposer durant les vacances scolaires des stages particulièrement adaptés aux juniors.

TENNIS
a c t u e l

L'association TennisActuel s'est spécialisée ces dix dernières années dans l'accueil des plus jeunes en proposant une installation minitennis (4, 5, 6 ans) tout à fait originale.

Aussi, son programme débutant (à partir de 7 ans et plus) contient des formules nouvelles et inédites pour parvenir rapidement à la maîtrise de la balle et développer graduellement son intérêt pour le tennis.

Plus de 5'000 enfants ont pu déjà profiter de cette innovante démarche d'enseignement d'un sport toujours plus populaire dans notre pays.

A titre de référence, le service des sports de la Ville de Genève a confié à l'association ces dernières années l'organisation de toute son activité «cours juniors».

A noter que les conditions financières sont particulièrement ajustées afin que toutes et tous puissent entrevoir d'y participer. Des sessions seront également proposées durant les mois de juillet et août.

Le premier stage aura lieu durant les vacances de Pâques sur cinq jours du mardi 10 au samedi 14 avril 2012 sur les terrains du tennis d'Aire situé au ch. des Lézards 17.

Horaires et tarifs (5 jours)

Minitennis de 10h30 à 12h	CHF 75.–
Débutant de 14h à 16h	CHF 120.–
Moyen de 16h à 18h	CHF 120.–

Une grille précise d'appréciation des niveaux est disponible sur www.tennisactuel.ch

Les enfants résidant à Vernier et Aire seront inscrits en priorité jusqu'au 10 mars 2012.

Inscription auprès de l'Association TennisActuel, rue Daubin 31, 1203 Genève

Tél./fax 022 345 19 04
Mobile 079 203 75 28

www.tennisactuel.ch
contact@tennisactuel.ch



Resp. administrative: Karine Jeandet
Resp. technique: Lionel Souliman

Où trouver le formulaire d'inscription
www.tennisactuel.ch

Tennis d'Aire, ch. des Lézards 17, 1219 Aire – tél. 022 306 07 77
Service des sports de Vernier, rte du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon – tél. 022 306 07 70

Ju-Jitsu brésilien au Lignon

En bref | Depuis novembre 2011, plusieurs acteurs civils et publics de la Ville de Vernier ont groupé leurs forces pour proposer aux jeunes âgés de 12 à 25 ans une initiation au Ju-Jitsu brésilien (JJB). Les frais d'inscription et le prix du matériel sont calibrés afin de permettre à un maximum de jeunes d'y prendre part.



L'association Ju-Jitsu brésilien a remporté fin janvier ses meilleurs résultats depuis 2004 aux Championnats d'Europe à Lisbonne. Raison de plus pour rejoindre l'équipe et son excellent entraîneur, Anderson Pereira (2^e à gauche à l'arrière).

L'objectif est de recréer, pour et entre les jeunes, un tissu social à travers une activité sportive, ainsi que de mettre sur pied des passerelles vers les clubs verniolans enseignant des sports de lutte ou des arts martiaux. Tous les jeunes sont les bienvenus pour participer à cette activité ! Les cours regroupent déjà un petit noyau de participants motivés, avides d'apprendre et impatientes de pouvoir accueillir d'autres personnes pour partager cette expérience.

Grâce à la volonté des Conseillers administratifs et une collaboration entre divers services de l'administration verniolane, cet audacieux projet a pu voir le jour.

Le JJB, c'est quoi ? | Le JJB est un dérivé du Ju-Jitsu japonais traditionnel. Il s'est développé depuis le début du XX^e siècle au Brésil. Contrairement au Ju-Jitsu ou au judo, le JJB est un sport de lutte qui se déroule presque exclusivement au sol. Les Ju-Jitsukas doivent essayer de contrôler leur adversaire au sol, soit par une immobilisation, soit par

une soumission (une clef de bras, poignets, ou autres, ou un étranglement). Le combat au sol a notamment pour vertu de neutraliser (en partie) les avantages liés aux différences de poids et de gabarit entre les adversaires. Cela favorise l'usage de qualités techniques et tactiques qui sont ainsi emblématiques du JJB. Certains vont jusqu'à surnommer ce dernier le « jeu d'échecs humain ». Le JJB reste néanmoins un sport dans lequel la force physique et l'attention sont sollicitées tout au long du combat, ce qui offre aux pratiquants les plus athlétiques une voie ingénieuse pour dépenser leur énergie.

L'esprit du JJB au Lignon | Les différents intervenants du projet JJB ont jugé opportun de mettre en avant la composante éthique des arts martiaux. Les cours sont, par exemple, donnés en judogi traditionnel, dans un dojo habituellement réservé à l'étude du judo. La pratique du rituel du salut, marquant les débuts et la fin des combats et des cours, permet en outre de garantir un apprentissage des arts martiaux qui maximise le respect de partenaire et du lieu d'apprentissage. Les instructeurs s'efforcent également de présenter les arts martiaux comme un moyen de se dépasser, de développer une rigueur personnelle, ainsi que d'apprendre à collaborer avec d'autres individus en suivant un objectif commun.

Les intervenants | Ce projet est audacieux en raison des différents acteurs qui y prêtent leur concours. Parti d'une impulsion des travailleurs sociaux hors murs de la FASE actifs sur la commune de Vernier, le projet a fini par réunir deux organismes publics : la FASE et le service des sports de Vernier; ainsi que deux associations de la place, l'association de Ju-Jitsu brésilien d'Anderson Pereira, active à Genève, et le Budokan-Vernier, club de judo installé au Lignon depuis le début des années 1970. Ce dernier met à disposition ses installations ainsi qu'un assistant-instructeur, alors qu'Anderson Pereira supervise lui-même l'enseignement du JJB. Les deux organismes publics assurent le financement de l'activité ainsi qu'un appui humain pour encourager les jeunes à s'engager dans le projet et intégrer le monde du sport.

Horaires et tarifs

Tous les vendredis (sauf fériés) au Dojo du Lignon de 18h15 à 19h45.

Inscription (avec l'équipement fourni) : CHF 30.- pour la saison.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au service des sports 022 306 07 70 ou aux TSHM de la Ville de Vernier et notamment Cherif Messaoudi 079 820 65 88.

Le Club hygiénique de Châtelaine recherche de jeunes athlètes motivés

Fatigués de courir après votre enfant toute la journée ? Le Club hygiénique de Châtelaine (CHC) peut vous aider à canaliser son énergie, grâce à son groupe d'athlétisme jeunesse.

Que ce soit au stade des Evaux (Onex), au printemps et en été, ou dans les écoles d'Avanchet-Jura et de Balexert, à l'automne et en hiver, les moniteurs formés Jeunesse et Sport initieront votre protégé à toutes les disciplines de ce sport olympique par excellence ! Course d'endurance, sprint, sauts et lancers : il y en a assurément pour tous les goûts.

« Nous leur faisons découvrir l'athlétisme à travers des jeux dans une atmosphère conviviale », relève Xavier Niquille, qui n'hésite pas à avaler les kilomètres pour venir partager sa passion (il vit à Neuchâtel).

Le jeune entraîneur n'oublie pas de mettre en avant les valeurs de respect

et de solidarité défendues par ce sport qui permet également un développement harmonieux du corps et de l'esprit. Des valeurs qui demeurent lors des compétitions individuelles ou par équipe, ouvertes aux jeunes athlètes, voire futurs champions en herbe...

« Nous partons chaque année à Pâques en camp d'entraînement à l'étranger et nous organisons diverses et joyeuses sorties tout au long de la saison », conclut Alyssia Dorenbos, athlète confirmée en saut en hauteur.

Vraiment tentant, n'est-ce pas ?

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Xavier Niquille : 079 666 56 51

Julien Barone : 078 899 91 83



Quelques athlètes avec leurs trois entraîneurs, en haut de gauche à droite : Julien Barone, Xavier Niquille et Alyssia Dorenbos.

Horaires des cours :

Mercredi, de 18h à 19h30 pour les enfants de 7 à 11 ans; aux Evaux (printemps-été) et à l'école des Avanchets (automne-hiver).

Vendredi, de 18h30 à 20h pour les jeunes dès 11 ans; aux Evaux (printemps-été) et à l'école de Balexert (automne-hiver).

à votre service
depuis 1908

raymond stefano sa
vitrerie, miroiterie et manufacture de verres

22, chemin de Champs-Prévost CH-1214 Vernier
☎ +41 (0)22 785 66 50 📠 +41 (0)22 785 66 51
www.vitrieres.ch info@vitrieres.ch

dépannage express

La Griff'



Serrurerie
Dépannage
Coffres forts
Sécurisation de porte
Construction métallique

Tél: 078 898 14 21 / 022 341 09 18
galetti.ch@gmail.com
17, Ch. de l'Echarpine 1214 - Vernier

30 ANS
d'Entreprise

GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS-PEINTS

G. SARACINO

A votre service depuis 1982

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier : 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

**BUREAU DE RÉVISION
KUFIGEST**

10 ans d'expérience

Eugène Kuffer

Spécialiste en finance et comptabilité avec
diplôme fédéral Réviseur agréé (N° 503'867)

Ch. des l'Alouette 7, Case postale 32,
1219 Aire-Genève
Tél. 022 796 35 74 - Fax 022 797 31 41
Natel 079 442 23 17
E-mail: fiduciaire.kuffer@bluewin.ch

**FIDUCIAIRE
KUFFER & Cie**

20 ans d'expérience

Eugène Kuffer

Spécialiste en finance et comptabilité
avec diplôme fédéral

Ch. des l'Alouette 7, Case postale 32,
1219 Aire-Genève
Tél. 022 796 35 74 - Fax 022 797 31 41
Natel 079 442 23 17
E-mail: fiduciaire.kuffer@bluewin.ch



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:
Lu-Ve: 8h - 19h
Sa: 8h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

Attention arnaque!

Publicités au nom de la Commune !

Les autorités verniolanes invitent les commerçant-e-s et entreprises à la méfiance.

Des gens et/ou des entreprises malveillantes prétendent parfois être mandatées par la Commune de Vernier pour récolter des publicités qui accompagneraient la réalisation de brochures ou de cartes communales officielles.

En cas de doute sur la validité de la démarche, n'hésitez pas à contacter le service information et communication au tél. 022 306 06 20.

2012, année de résistance ?

Le Comité de l'AIVV souhaite à tous les habitants du Village et des environs une excellente année 2012; que vos souhaits se réalisent comme vous les aimeriez, dans le respect des uns et des autres.

L'année 2011 à peine terminée il faut déjà se remettre à l'ouvrage pour contrer les projets diaboliques que l'Etat veut imposer (pour notre propre bonheur...) à notre commune, à notre Village. Heureusement que le Conseil municipal a préavisé négativement le Plan Directeur Cantonal 2030 (PDC), tout comme 30 communes sur 45, conformément à la résolution du 7 novembre présentée par le Conseil administratif; c'est déjà une victoire! Nos autorités ont vraisemblablement compris que le postulat de base privilégié par l'Etat, soit plus 100'000 habitants dans le canton d'ici 2030 – volonté de l'Etat d'arriver à ce chiffre par une politique fiscale incitative – n'est pas une fatalité et n'est pas défendable ni soutenable... sauf par les promoteurs immobiliers qui se réjouiront de raser des villas pour y construire des immeubles, construire dans des zones agricoles en bordure du village, densifier à tour de bras. Ne nous trompons pas, les locataires ne seront pas épargnés par les méfaits de cette politique souhaitée par le DCTI qui impliquera la construction d'immeubles entre deux immeubles existants, une augmentation massive des

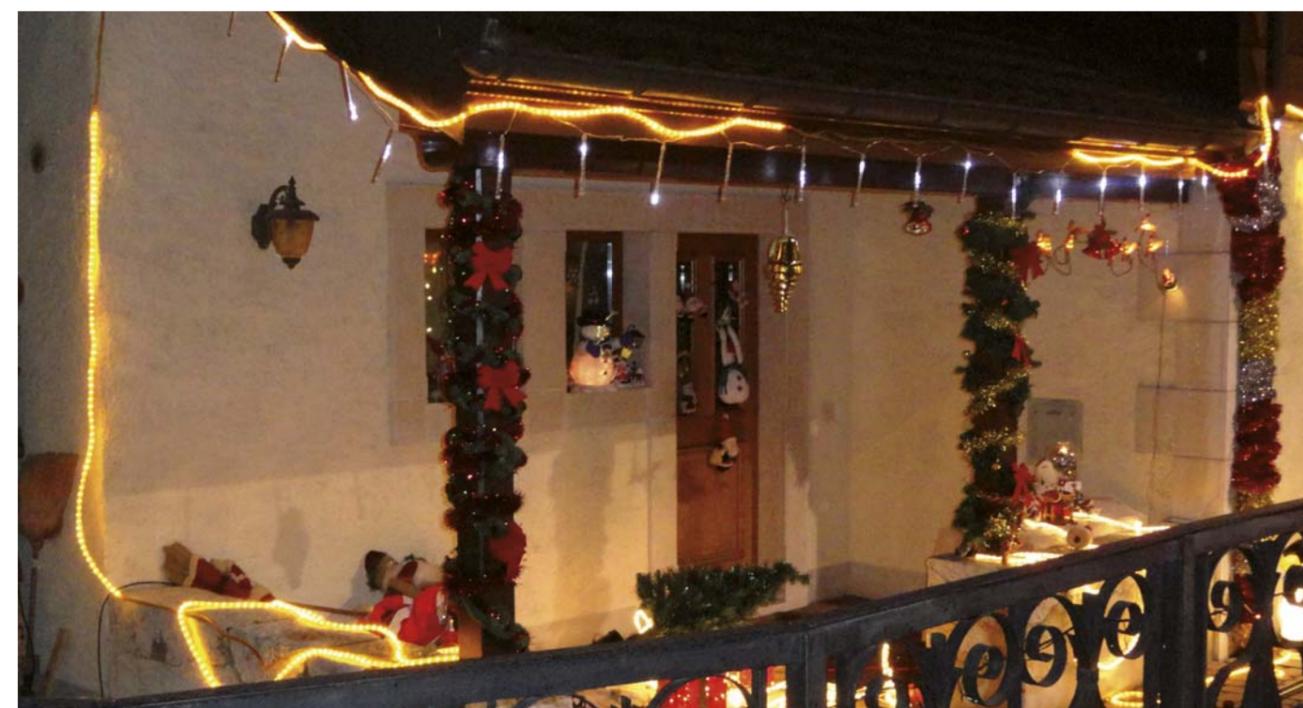
problèmes de circulation qui fera que les bus, voitures, scooter et vélos seront durablement encolonnés aux carrefours, croisements et entrées de parkings. Quoi qu'il en soit, vous pouvez compter sur votre association pour défendre les vrais intérêts des habitants de Vernier-Village, en utilisant tous les moyens légaux disponibles.

Comme chaque année au mois de décembre le Calendrier de l'Avent a été l'occasion pour de nombreux habitants du Village de décorer leurs fenêtres ou vitrines; qu'ils en soient tous vivement remerciés. Rarement nous n'avons eu autant de décorations.

Une mention spéciale pour celle réalisée par Madame et Monsieur Mischler qui ont effectué une superbe décoration de Noël.

Le Comité

AIVV – Association des Intérêts de Vernier-Village.
CP 434, 1214 Vernier Cotisation CHF 20.– / personne / an



Notre quartier va changer...

Entre le Bowling de Meyrin et le Centre de Balaxert, entre la route de Meyrin et la route de Vernier, il y a un petit étang, l'étang des Tritons. Autrefois c'était un endroit à mi-chemin entre le terrain vague et la forêt. C'est aujourd'hui une coquette promenade avec une place de jeux pour les enfants.

Le quartier de l'Etang, ainsi nommé à cause de ce petit plan d'eau invisible depuis les routes, et même depuis le ciel, tant la végétation est dense, est appelé à se modifier de manière importante à l'avenir.

La ville progresse, la demande en logements n'a jamais été aussi forte, les citernes autrefois excentrées, côtoient désormais les activités commerciales et les habitations ...



... avec vous !

Les habitants du quartier de l'Etang se préoccupent de son avenir et de leur future qualité de vie. Pour mieux se faire entendre des autorités et des promoteurs, deux associations locales ont décidé d'unir leurs efforts pour engager un processus participatif et préparer un dossier de recommandations pour l'élaboration des plans de quartier.

A l'instar de ce qui s'est fait avec succès dans le quartier voisin de la Concorde à Châtellaine, quatre axes de réflexion se dessinent ainsi :

- domaine bâti: typologie, formes bâties, densification, énergie
- domaine public: espaces publics et mobilité
- domaine social: équipements, mixité sociale et fonctionnelle
- domaine environnemental: paysage, nature et biodiversité.

Pour enrichir la démarche participative, nous souhaitons consulter tous ceux d'entre vous qui connaissent leur quartier de longue date, tous ceux qui par leurs trajets quotidiens le parcourent à longueur d'année, tous les habitants qui, de ce fait même, sont les experts de ce périmètre.

Nous vous attendons nombreux pour une soirée d'information et de débat

Jeudi 8 mars à 20h30 à l'école de Balaxert, salle de cinéma (sous-sol).

Association de quartier «Etang Sauvage» et «Groupement des riverains du chemin de l'Etang et environs»

PUBLICITÉ

IMPÔTS

Un souci ? Une corvée ?

Faites remplir vos déclarations d'impôt

TARIF de 80.- frs à 120.- frs

Pas de frais de déplacements sur tout le territoire de VERNIER et 1203 GENEVE

CABINET COMPTABLE - Gérard CORNU

COMPTABILITE: artisans - indépendants - PME/PMI - Conseils - Secrétariat

61a, Chemin des Sellières - AÏRE - Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous : **022.796.37.81 (de 9h à 19h)**



AGENDA

Février

Mercredi 22 février – Repas du mercredi de la Carambole à 12h au Centre de Quartier du Lignon.

Mercredi 22 février – L'Heure du conte à 16h à la bibliothèque de Châtellaine.

Jeudi 23 février – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 23 février – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Dimanche 26 février – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Mercredi 29 février – Repas du mercredi de la Carambole à 12h au Centre de quartier du Lignon.

Mercredi 29 février – « Cafés-Croissants » à 9h au Centre de quartier de Balaxert.

Mars

Du 2 au 4 mars – Exposition de René-Jean Tanner à la Maison Chauvet-Lullin.

Du 2 au 23 mars – « Ne réveillez pas Madame ! » par le Théâtre Echo de Vernier à la salle des Ranches.

Samedi 3 mars – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Dimanche 4 mars – « Joyeux Dimanches ! » à 12h15 au Centre de quartier du Lignon.

Du 5 au 30 mars – « Exposition les Chemins de Nature » à la MACAV.

Mardi 6 mars – Assemblée générale du Jardin Robinson du Lignon à 19h au jardin.

Mardi 6 mars – Conseil municipal à la Mairie à 20h30.

Mercredi 7 mars – « Cafés-Croissants » à 9h30 au restaurant scolaire du Lignon.

Mercredi 7 mars – Repas du mercredi de la Carambole à 12h au Centre de quartier du Lignon.

Mercredi 7 mars – Rendez-vous ... contes à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Mercredi 7 mars – Jass Interclubs dès 14h au Club des Seniors et Aînés de Châtellaine-Balaxert.

Mercredi 7 mars – L'Heure du conte à 16h à la bibliothèque de Châtellaine.

Jeudi 8 mars – Journée sur la thématique « Les seniors et l'emploi » à la Cité Seniors.

Jeudi 8 mars – « Cafés-Croissants » à 9h30 à la Maison Chauvet-Lullin.

Jeudi 8 mars – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Jeudi 8 mars – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier l'Alibi.

Jeudi 8 mars – Projet pour l'Afrique dès 14h à la Mairie de Vernier.

Jeudi 8 mars – Soirée d'information et de débat sur le quartier de l'Etang à 20h30 à l'école de Balaxert.

Jeudi 13 mars – « Cafés-Croissants » à 9h30 au Centre de quartier des Libellules.

Mercredi 14 mars – Repas du mercredi de la Carambole à 12h au Centre de quartier du Lignon.

Jeudi 15 mars – Journée sur la thématique « Senior et citoyen » à la Cité Seniors.

Vendredi 16 mars – Assemblée générale de la ludothèque de Châtellaine à 20h à la ludothèque.

Samedi 17 mars – Atelier accueil adultes-enfants « la pâte à papier » à 9h39 à l'EVE Bourquin.

Lundi 19 mars – Une Maison de Quartier pour Châtellaine-Balaxert ? Rencontre-discussion à 19h30 à l'aula de l'école primaire de Balaxert.

Mardi 20 mars – Séance de préparation à la lecture intergénérationnelle à 10h à la Maison Chauvet-Lullin.

Mercredi 21 mars – L'Heure du conte à 16h à la bibliothèque de Châtellaine.

Mercredi 21 mars – Soirée cinéma de 19h à 22h à la bibliothèque de Vernier-Village.

Jeudi 22 mars – Journée sur la thématique « Les seniors en mouvement » à la Cité Seniors.

Vendredi 23 mars – Fête du Bonhomme Hiver au Jardin Robinson du Lignon.

Samedi 24 mars – 30° de la Rock Dance Company dès 18h15 à la salle des fêtes du Lignon.

Dimanche 25 mars – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Lundi 26 mars – Assemblée générale de la Maison de Quartier de Vernier-Village (L'Alibi) à 20h.

Mercredi 28 mars – Rendez-vous ... contes à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Sonia Grimm

10 - 11
MARS
2012 - 16H

*Le secret
du parchemin*

SALLE DES FÊTES DU LIGNON - BUS 7-23-27 ARRÊT CITÉ LIGNON

TARIFS

Adulte : CHF 20.-

Enfant : CHF 15.-

Gigogne & 20ans/20francs : CHF 10.-

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Renseignements:
service de la culture
www.vernier.ch/evenements

Vente des billets:
chez nos partenaires
ou sur place dès 15h30
(dans la limite des places disponibles)

Stand Info
balexert

fnac
www.fnac.ch